



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

A l'attention de
Monsieur le Maire et de
Mesdames et Messieurs les Adjointes
Mesdames et Messieurs les Conseillers
Municipaux

Bilan d'activité 2020

Services Municipaux

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, le présent bilan d'activité de l'ensemble des services municipaux a pour objet de vous rendre compte de l'ensemble des actions menées par chacun des services. Ce bilan ne se veut pas exhaustif.

A titre liminaire, il est précisé que certains services ont des activités facilement quantifiables (ex : service Finances), d'autres, beaucoup moins (Accueil, Festivités, Secrétariat Général etc..).

Comme vous pourrez le constater à la lecture des développements ci-dessous, l'année 2020 se caractérise par deux éléments majeurs que sont la gestion de la crise sanitaire et l'organisation et les conséquences des élections municipales. Ce contexte a permis de mettre à l'épreuve et d'ajuster certains fonctionnements ayant pu évoluer les années précédentes et d'éprouver la réactivité et l'adaptabilité des services municipaux.

2020 est également marquée par la poursuite du durcissement de la contrainte financière, le travail sur l'opération d'aménagement de Gimel et la poursuite de la modernisation de la gestion des ressources humaines.

1- Service Accueil – Etat-civil – Cimetière – Elections

a- Accueil Maison Commune

- Légalisation de signatures : 163
- Inscriptions scolaires : **237**
- Attestations d'accueil : 14
- Recensement militaire : 14
- Inscriptions volontaires sur listes électorales : 315

Moins d'actes ont été réalisés cette année à cause des deux confinements. Cependant, lors du premier confinement, l'accueil de la mairie est resté ouvert via une permanence téléphonique. **Sur cette période près de 500 appels ont été comptabilisés.** La permanence a été organisée sur le

modèle un cadre / un agent de 9h à 16h sans interruption. Les demandes pouvant être traitées l'ont été normalement.

Toutefois, une baisse relativement importante des actes qui nécessitent le déplacement physique en mairie est à relever tels que les légalisations de signature (331 en 2019) et les attestations d'accueil (82 en 2019).

Par contre, les inscriptions scolaires ont doublé.

b- Accueil Mairie Annexe

Malgré la fermeture durant deux mois et même si cette période de confinement a ralenti la venue des administrés directement en mairie, il y a eu plus de fréquentations que l'an dernier.

En effet, il y a plus de demandes de légalisation de signatures (10 en 2020), de pass Métropole, de recensement militaire, augmentation également des retraits et retours des demandes de logement social, les inscriptions scolaires, les demandes de transport scolaire ainsi que les inscriptions sur les listes électorales.

Les demandes sont plus généralistes qu'administratives : par exemple beaucoup de demandes d'informations concernant le social : CCAS, Assistantes sociales, logement, accompagnement aux démarches administratives.

c- Accueil Guichet Unique

- Demandes de conteneurs (1^{ère} demande/renouvellement) : 263
- RDV Encombrants : 204
- Demandes pour l'éclairage public : 82
- Demandes de voirie : 45
- Demandes pour les espaces verts : 39
- Pass' Métropole : 99
- Incidents eaux usées/ eau potable : 31
- Déchets-défauts de collecte : 74
- Demandes de composteurs : 59

Les demandes faites au service du guichet unique sont en baisse par rapport à l'année précédente. **Cela est dû aux confinements et à l'arrêt ou au ralentissement de certains services de la Métropole comme la relève d'encombrants ainsi que le service des PASS Métropole.**

En moyenne, cette année, les demandes ont diminué d'un cinquième par rapport à 2019, moins de demandes concernant l'éclairage public, la voirie, les espaces verts etc...

d- Etat Civil

- Naissances : 92
- Mariages : 25
- PACS : 39
- Dissolution de PACS : 1
- Reconnaissances d'enfant : 24
- Parrainages : 2

- Changement de prénom : 1
- Changement de nom : 0
- Décès : 34
- Transcriptions de décès : 27
- Ventes de concessions aux cimetières : 4
- Ventes au columbarium : 0
- Mention notaires/avocats : 33

Une légère diminution des naissances, des mariages et des PACS est à noter en 2020. Cela est dû aux interdictions et aux restrictions liées à la crise sanitaire qui ont empêché les regroupements de personnes.

Les décès ont par contre augmenté (23 en 2019/24 en 2018). La cause du décès n'est pas une mention accessible par les services municipaux, ainsi il n'est pas possible de donner la part des décès COVID.

Toutefois, une diminution importante des ventes de concession au cimetière et au columbarium est à noter.

Il apparaît nécessaire de relever que ces trois services (accueil/état-civil/guichet unique) n'ont pas cessé de fonctionner cette année malgré la crise sanitaire et le contexte actuel. Lors du premier confinement, les agents de ces services étaient soit en présentiel en tenant une permanence téléphonique soit en télé-travaillant afin de subvenir aux demandes des administrés.

e- Elections

Durant cette année 2020, les élections municipales se sont déroulées les 15 mars et 28 juin 2020 (initialement prévues les 15 et 22 mars 2020) dans des conditions particulières (covid 19) et des précautions sanitaires ont dû être prises afin de préserver la santé des électeurs, des candidats et des membres des bureaux de vote.

Consignes sanitaires :

Avec l'aide des services techniques, l'aménagement des bureaux de vote (plexiglas, signalisation, marquage au sol) a dû être revu de manière à limiter au maximum les contacts et assurer une distanciation entre chaque personne avec accès prioritaire aux personnes vulnérables.

Des affichages rappelant l'obligation du port du masque et les mesures d'hygiène et de distanciation physique ont été installés à l'entrée des bureaux de vote (port du masque obligatoire pour les électeurs ainsi que pour les membres des bureaux de vote, les scrutateurs et les personnes participants au contrôle du scrutin avec mise à disposition également de visières).

Par ailleurs, il a été mis à disposition des gels hydro-alcooliques avec accès à un point d'eau si cela était possible dans tous les bureaux de vote. Par ailleurs, il a été demandé la désinfection régulière des tables, urnes, stylos d'émargement. (A noter que l'approvisionnement des communes et bureaux de vote en masques, visières de protection et gel hydro-alcoolique a été fourni par les services de la Préfecture (service Elections) et récupéré sur site sécurisé par les agents des services techniques uniquement pour le 2nd tour)

Mise sous pli propagande et réunions préparatoires :

En amont de ces élections, une préparation de mise sous pli de la propagande a été effectuée par 10 agents administratifs volontaires les 6 mars 2020 (dans la salle Marianne pour le 1^{er} Tour) et le week-end des 13 et 14 juin (à domicile pour le 2^{ème} Tour).

Des réunions préparatoires à la tenue des scrutins ont eu lieu :

- le 10/03/2020 avec les secrétaires de bureau et les agents administratifs ;
- le 10/03/2020 avec les candidats ;
- le 12/03/2020 avec les membres du bureau de vote (Présidents et assesseurs).
- le 26/06/2020 : dernière réunion au vu des informations ministérielles de dernière minute avant le scrutin du 28 juin.

Commissions de contrôle des listes électorales :

La Commission de contrôle des listes électorales avant le scrutin du 1^{er} tour a eu lieu le 20 février 2020 (examen des inscriptions et radiations entre le 09/12/2019 et le 07/02/2020).

Une nouvelle commission de contrôle s’est tenue le 10 décembre 2020 (inscriptions et radiations entre le 21/02/2020 et le 04/12/2020) avec les nouveaux membres désignés selon arrêté préfectoral du 20/10/2020 suite au renouvellement du conseil municipal et ce pour une durée de 3 ans.

Modification du siège du bureau de vote n°5 – Ecole Pierre SOULAGES :

Afin de garantir aux électeurs des meilleures conditions d’accueil et pour un bon déroulement des opérations électorales, il a été demandé à Monsieur le Préfet le transfert du siège du bureau de vote n° 5 actuellement situé à l’Ecole Pierre Soulagés dans le « hall de l’école » vers la « salle du restaurant scolaire »

Un arrêté préfectoral n° 2020-I-1002 a été signé par le Préfet en ce sens en date du 31 août 2020 applicable à compter du 1^{er} janvier 2021.

Bilan des nouveaux électeurs inscrits et des radiations survenues par l’INSEE :

Nombre d’Electeurs inscrits entre le 01/01/2020 et le 31/12/2020 : **351 inscrits**

	Inscriptions volontaires	Inscriptions d’office Jeunes de 18 ans	Inscriptions d’office acquisition nationalité française
BUREAU 1	43	9	0
BUREAU 2	36	8	2
BUREAU 3	37	15	0
BUREAU 4	33	9	0
BUREAU 5	71	10	5

BUREAU 6	53	15	5
TOTAL	273	66	12

Nombre d'Electeurs radiés entre le 01/01/2020 et le 31/12/2020 : **344 radiations**

Radiations INSEE Suite à inscriptions dans une autre commune	Radiations INSEE Suite à décès	Radiations INSEE Electeurs britanniques Listes complémentaires Européennes et Municipales
295	47	2

Nombre d'électeurs inscrits au 21/01/2021 sur les listes électorales :

	Liste principale	Liste complémentaire Municipale	Liste complémentaire Européenne
BUREAU 1	1010	5	5
BUREAU 2	1053	7	7
BUREAU 3	1006	11	9
BUREAU 4	961	3	2
BUREAU 5	698	8	7
BUREAU 6	817	3	2
TOTAL	5546	37	32

Mise à jour des listes électorales :

Un long travail de traitement des retours de cartes électorales et d'enveloppes de propagande des 6 bureaux de vote est actuellement mis en place afin de vérifier la domiciliation actuelle des électeurs concernés (soit il s'agit uniquement d'un oubli de leur part d'avoir signalé leur changement d'adresse au sein même de la commune ou alors des électeurs qui ont quitté la commune de Grabels et qui doivent donc être radiés).

A ce jour, les chiffres sont les suivants :

Nombre de cartes électorales et enveloppes propagandes retournées en mairie :

- Cartes électorales : 582
- Enveloppes propagandes : 345

	Retour Cartes électorales	Retour Enveloppes de propagandes
BUREAU 1	102	68
BUREAU 2	62	39
BUREAU 3	45	16
BUREAU 4	29	8
BUREAU 5	163	102
BUREAU 6	181	112
TOTAL	582	345

L'objectif de ce traitement de ces retours étant d'obtenir une liste électorale à jour et permettre ainsi un pourcentage de participation et de résultats électoraux au plus juste en vue des prochaines élections à venir.

2- Secrétariat Général

- Nombre de Conseils Municipaux : 7
- Nombre de PV : 7
- Nombre d'affaires : 125
- Nombre de décisions : 26
- Nombre d'arrêtés : 227
- Nombre de courriers enregistrés au chrono : 1385
- Nombre de rendez-vous avec Monsieur le maire : 695 dont 279 Rendez-vous, 319 réunions en mairie et 97 réunions en Métropole. A partir du mois de novembre 40 de ces réunions ont eu lieu en visioconférence ou par téléphone.

Les appels reçus au Secrétariat Général ne sont pas quantifiables et recouvrent de très nombreux domaines. Cela implique un travail très important de filtrage, notamment pour les rendez-vous de Monsieur le Maire. Ce filtrage est de plus en plus difficile, nous constatons de plus en plus d'exigences de la part des administrés.

2020 étant une année électorale, cette constatation est d'autant plus prégnante.

Le traitement des e-mails implique aussi une lourde gestion. Il est à noter que le format de demande par courriel est aujourd'hui la norme. Le suivi, les réponses et les relances représentent une tâche conséquente et essentielle du Secrétariat Général.

Le traitement de l'ensemble des actes administratifs est aussi conséquent (gestion Préfecture / suivi des actes / signature / archivage). La mise en place de la télétransmission est un gain de temps.

Depuis la fin de l'année 2018, le Secrétariat Général centralise les demandes de stages et le suivi des conventions.

- 1- 25 demandes de stages ont été enregistrées ;
- 2- 14 stages ont été effectués.

La mise en place du chrono courrier unique à tous les services demande plus de temps mais a permis une traçabilité complète de la chaîne courrier.

Le dossier centralisateur des conventions relatives aux salles municipales et autres tenu par le Secrétariat Général est effectif.

Période COVID

Surveillance des mails en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, y compris le week-end, pour pouvoir transmettre les nouvelles directives gouvernementales concernant les mesures sanitaires à mettre en place dans des délais très courts, procéder à l'affichage légal et communication aux administrés.

Elections municipales / Installation des nouveaux élus :

La mise en place de la nouvelle mandature implique un surcroît d'activité pour ce service. En effet doivent être réalisés dans un délai très restreint :

- Organisation du conseil d'installation,
- Modification de tous les fichiers et supports existants avec les élus ;
- Transmission de la liste des élus aux différents organismes qui en ont besoin (dont chacun a son propre format) ;
- Les arrêtés de délégations ;
- Créer les dossiers « élus » papier et informatique ;
- Rédaction du fichier des astreintes ;
- Communication des représentants de la Commune à différentes instances;
- Contact entre le service informatique et les adjoints pour les adresses mails ;
- Installation des nouvelles commissions municipales ;

3- Finances

Compte tenu du contexte financier, l'année 2020 poursuit sa conduite rigoureuse suite aux recommandations de la chambre régionale des comptes.

Les mesures d'économie demandées à chaque service continuent d'être appliquées.

Bien évidemment, le contexte particulier de cette année a mis à mal la ligne de conduite de la Commune. En effet, même si moins de dépenses ont été effectuées au sein de certains services dues aux confinements (moins de sorties scolaires/extra-scolaires ; moins de spectacles...), **la Commune a dû faire face à une augmentation de ses dépenses et à une baisse de ses recettes.**

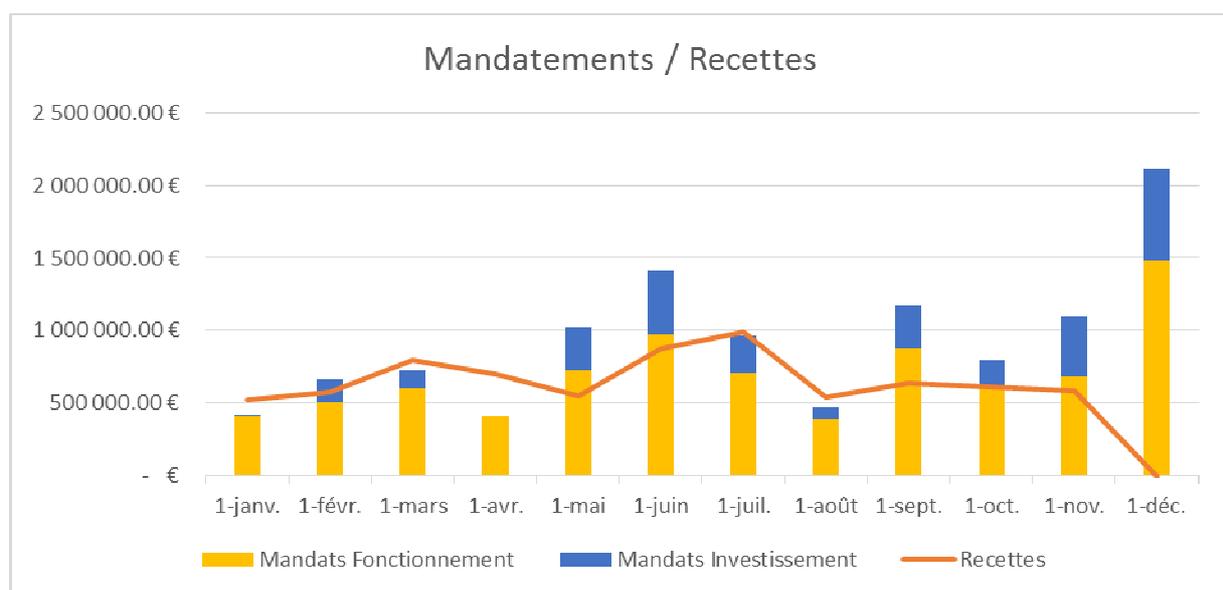
Effectivement, les dépenses liées à la COVID ont été importantes (gel hydro-alcoolique, masques, gants, produits d'entretien...), **ces dernières représentent environ 170 000€.** Il y a également eu une augmentation du chapitre 012 (dépenses de personnel) pour faire face à l'accroissement d'activités afin de respecter les mesures sanitaires imposées par le Gouvernement dans les domaines liés à l'enfance.

La perte des recettes représente quasiment 150 000€, cette baisse est expliquée par l'absence de recettes des services periscolaires.

Le service finances a fonctionné relativement normalement pendant les confinements. Ce service ne présente pas de difficulté majeure pour être éligible au télétravail. Il est à noter qu'en fin d'année l'agent en charge de la gestion financière a fait valoir ses droits à mutation, ainsi un nouvel agent a rejoint le service le 4 janvier 2021.

Le service en chiffres :

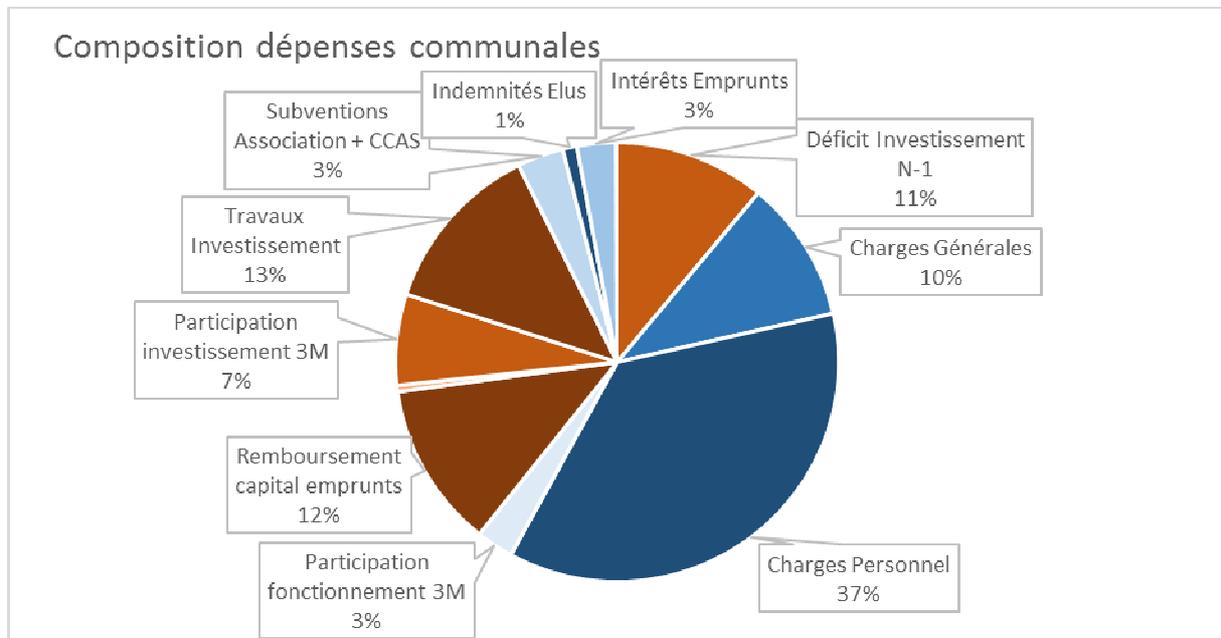
- 805 engagements de fonctionnement ;
- 1 832 mandats émis pour 8 373 151€ en fonctionnement ;
- 165 mandats émis pour 2 901 113€ en investissement ;
- 661 titres émis pour 10 775 113€.



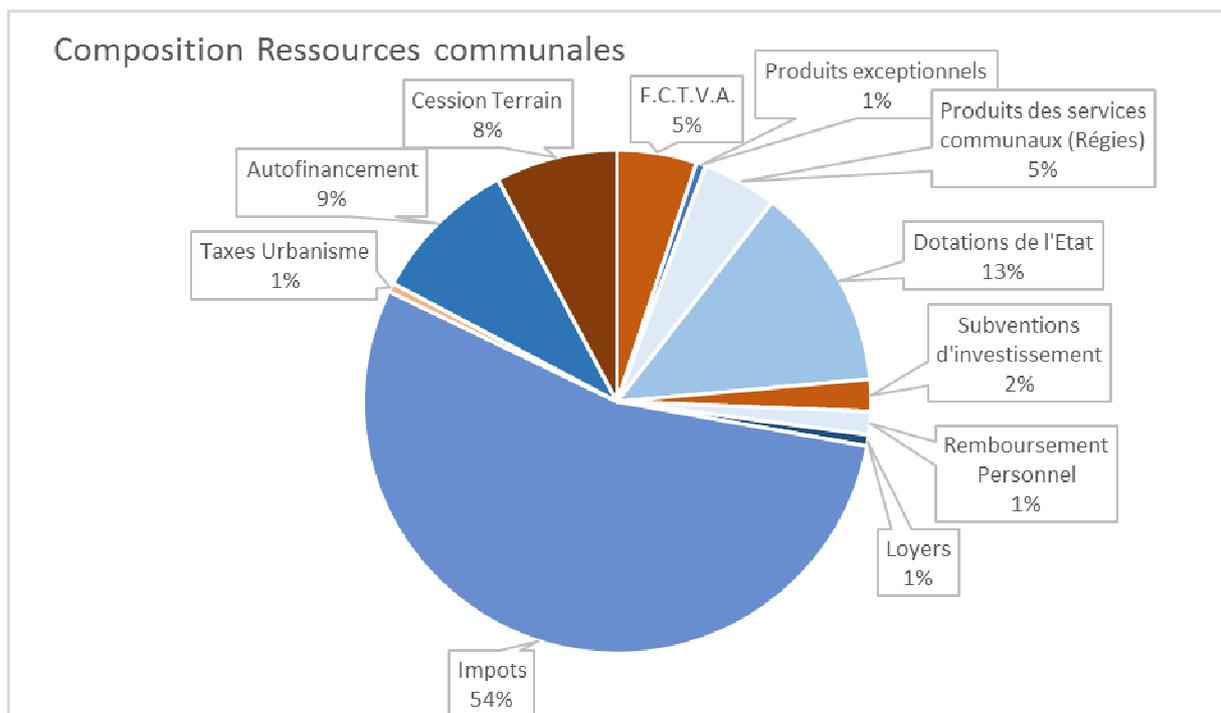
En fonctionnement, en décembre, ont été provisionnés les 300 000€ pour risque exceptionnel pour la parcelle ce qui explique la hausse du montant des mandats dans cette section.

Mensuellement, les dépenses sont essentiellement liées au chapitre 012 (personnel) et au chapitre 011 (charges générales).

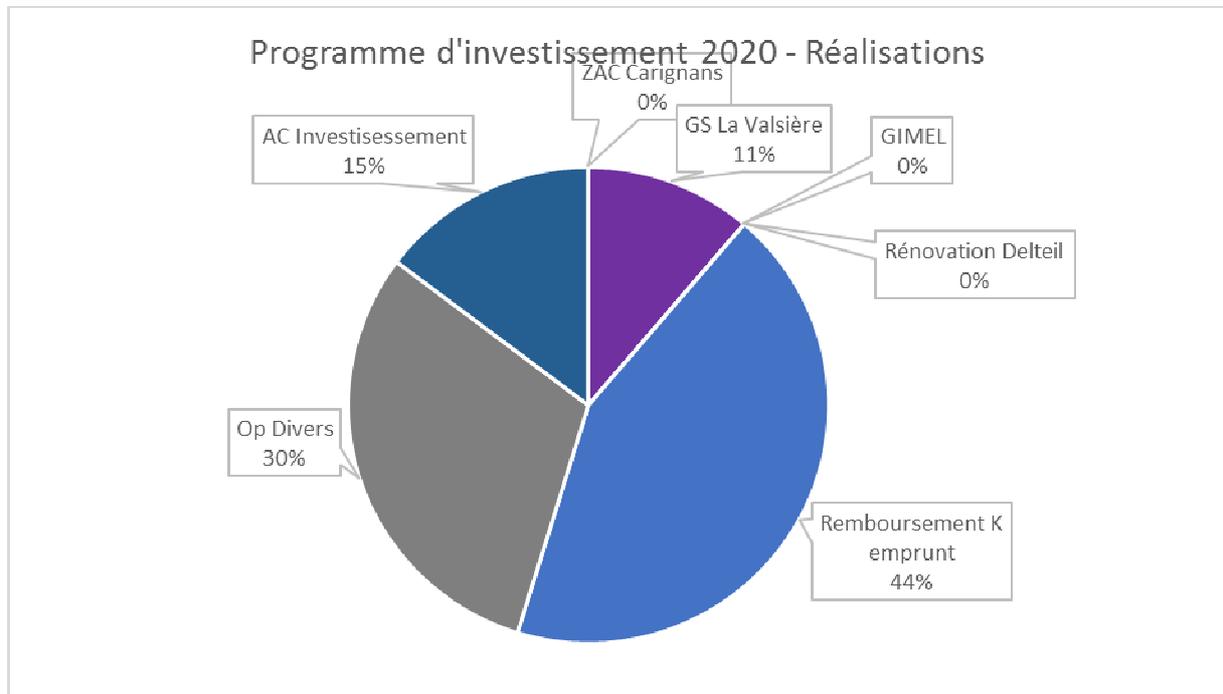
Cette année, le chapitre 67 (charges exceptionnelles) est également très important puisque se trouvent sur ce dernier les nombreuses dépenses liées à la crise sanitaire (achat de masques pour la population notamment).



Comme chaque année, les dépenses de personnel représentent la part la plus significative du budget primitif.



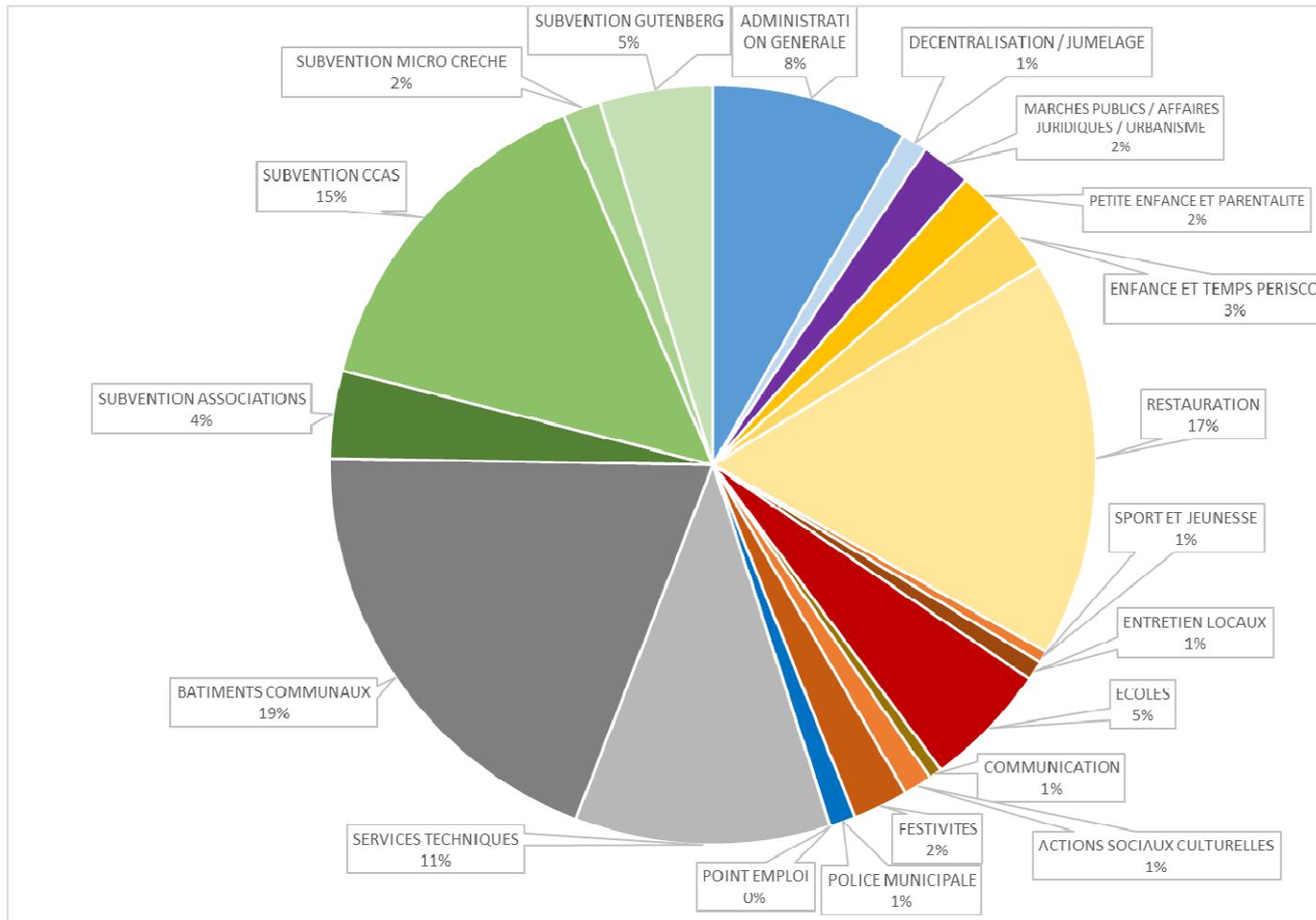
Concernant les ressources, la fiscalité reste la part la plus importante des ressources communales. **Cependant, il est à noter que les taux d'imposition n'ont pas été augmentés depuis 2016 soit plus de 4 ans.**



Les investissements de 2020 ont été principalement liés à la fin des paiements du groupe scolaire Pierre Soulages, aux attributions de compensations versées à Montpellier Méditerranée Métropole et au remboursement du capital des emprunts.

Répartition des charges courantes par Direction

Les services de la restauration (cantine), des bâtiments communaux et services techniques (fournitures pour travaux, maintenance des bâtiments, contrôle technique des véhicules, location de véhicules et de matériels pour travaux, travaux en régie...) ainsi que la subvention versée au CCAS sont les dépenses les plus importantes.



4- Direction des marchés publics, des affaires juridiques et de l'urbanisme

I / Sur le domaine de la commande publique

Missions :

- Veiller au respect de la procédure interne d'achat, de la procédure adaptée et des procédures formalisées ;
- Coordonner la préparation et la mise en œuvre des procédures d'achat aux seuils prévus du code de la commande publique ;
- Assurer la procédure administrative d'exécution des marchés passés en collaboration avec le Service Finances (bons de commande, sous-traitance, avenant, mise en demeure, résiliation...);
- Vérifier la mise en œuvre de la procédure de clôture des marchés (PV d'admission de fournitures courantes et services, PV de réception des travaux).

Ces missions s'exercent pour la Ville et le CCAS notamment dans le cadre des groupements de commandes et des investissements du CCAS.

A / Activité de l'année 2020

I-A-1 Les marchés et accords-cadres passés en 2020 par la ville de Grabels et son CCAS

Marchés de TRAVAUX			
Procédure	Désignation	Montant	
		€HT	€TTC
MAPA < 90 000 €HT	Construction du groupe scolaire de la Valsière – Relance du lot 2 "Charpentes"(Ex. Sud Est Charpente) Titulaire : SARL TBM Marché notifié le 16/07/2020	27 825,00	33 390,00

Soit un total d'1 marché de travaux passé en procédure adaptée

Marchés de FOURNITURES			
Procédure	Désignation	Montant	
		€HT	€TTC
Consultation de faible montant < à 40 000,00 €HT	Fourniture d'un spectacle pyrotechnique pour la fête votive du 28 août 2020 Déclaré sans suite en raison de la pandémie liée au Covid 19	6 667,00	8 000,00
Consultation de faible montant < à 40 000,00 €HT	Acquisition et pose d'un columbarium cimetière du Clot à Grabels Titulaire : ARTCASE Marché notifié le 18/09/2020	7 080,00	8 496,00
MAPA < 90 000 €HT	Aménagement d'une aire de jeux inclusive Pouvoir adjudicateur : CCAS Consultation en cours	Estimation : 42 000,00	Estimation : 50 000,00

Soit un total de 2 marchés de fournitures passés en procédure de faible montant < 40 000,00 €HT dont une consultation déclarée sans suite en raison du Covid 19 et 1 marché en procédure adaptée < 90 000,00 €HT.

Marchés de SERVICES			
Procédure	Désignation	Montant	
		€HT	€TTC
Consultation de faible montant < à 40 000,00 €HT	Maintenance et assistance informatique de la ville de Grabels et ses établissements annexes Titulaire : Abis informatique	Forfait de maintenance annuel de 40 heures : 3 200,00	Forfait de maintenance annuel de 40 heures : 3 840,00
Consultation de faible montant < à 40 000,00 €HT	Mission d'audit organisationnel et fonctionnel du centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Grabels Pouvoir adjudicateur : CCAS Titulaire : SARL ROYER ROBIN	10 000,00	12 000,00
Accord cadre à bons de commande MAPA < 90 000 €HT	Entretien des stades municipaux de la ville de Grabels (2 lots) : Lot 1 – Entretien stade engazonné de l'Avy Titulaire : SUD GAZON	Mini. 6 500,00 Maxi. 18 000,00	
Accord cadre à bons de commande MAPA < 90 000 €HT	Entretien des stades municipaux de la ville de Grabels (2 lots) : Lot 2 Entretien du stade synthétique Serge Oltra Titulaire : IDVERDE	Mini. 2 000,00 Maxi. 6 000,00	

Soit 2 marchés de services passés en procédure de faible montant < 40 000,00 €HT et 2 marchés passés en procédure adaptée < 90 000,00 €HT.

Marchés de PRESTATIONS INTELLECTUELLES			
Procédure	Désignation	Montant	
		€HT	€TTC
Consultation de faible montant < 40 000,00 €HT	Etude de programmation concernant l'opération de rénovation de l'école élémentaire Joseph Delteil Titulaire : Grt SCOP DOMENE, mandataire/ EXACT AMO/ALPHA-I & CO	19 908,50	23 890,20

Soit 1 marché passé en procédure de faible montant.

Concessions - Délégation de Service public (DSP) et Autres		
Procédure	Désignation	Montant
ETAT NEANT		

Pour conclure, la cellule a lancé sur l'année 2020 9 consultations dont 1 déclarée sans suite et suivi la procédure d'attribution de 7 marchés publics.

Elle a également lancé et suivi les négociations sur l'ensemble des marchés passés.

I-A-2 Les avenants passés après l'avis de la CAO

Désignation	Objet de l'avenant	Montant	
		€HT	€TTC
ETAT NEANT			

Soit 0 avenant a été soumis à l'avis de la CAO.

I-A-3 Les avenants non soumis à l'avis de la CAO gérés en 2020

Désignation	Objet de l'avenant	Montant	
		€HT	€TTC
Acquisition et livraison de produits d'hygiène – Groupement de commandes Montpellier Métropole Méditerranée	Avenant n°2 de prolongation du délai de l'accord cadre passé avec IGUAL au 30 MARS 2021 Décision n°014 du 19/06/2020	0,00	0,00
Acquisition et livraison de fournitures administratives- Lot 1 "fournitures environnement de bureau – Groupement de commande Montpellier Métropole Méditerranée	Avenant n°2 de prolongation du délai de l'accord cadre passé avec LYRECO au 30 MARS 2021 Décision n°013 du 19/06/2020	0,00	0,00
Convention d'occupation temporaire de la toiture de l'école Joseph Delteil en panneaux photovoltaïques	Avenant n°1 de modification de la convention d'occupation temporaire passée avec EMC2	0,00	0,00

Soit 2 avenants passés.

I-A-4 Les sous-traitances gérées en 2020

Opération de travaux concernée	Nombre de sous-traitance
Groupe scolaire de la Valsière	Lot 7 "Revêtement de sols" attribué à COMPTOIR DES REVETEMENTS Acte modificatif du sous-traitant PROGBAL : Montant de la sous-traitance ramené à zéro

Soit 1 demande de sous-traitance traitée.

I-A-5 Les exemplaires uniques et délégations de paiement gérés en 2020

Opération de travaux concernée	Nombre d'exemplaires uniques / délégation de paiement
ETAT NEANT	

Soit 0 demande de délégations de paiement traitées.

I-A-6 Les procédures de redressement judiciaire ou liquidation de titulaire et résiliation de marchés publics ou accords-cadres de marchés publics

Opération de travaux concernée	Objet
Construction du groupe scolaire de la Valsière	Lot 11 "Electricité courants faibles" attribué à la société ITEM Sous-traitant AURECTEC pressenti pour l'exécution des prestations de mise en œuvre de la GTC du bâtiment placé en liquidation judiciaire

Soit un total de 1 procédure de liquidation gérée par la cellule dont 0 redressement judiciaire et 0 résiliation pour faute du titulaire.

I-7 Les mémoires en réclamation de titulaires de marchés publics ou accords-cadres gérées en 2020

Opération	Lot / titulaire	Montant de la réclamation	Montant de l'accord obtenu
Construction du groupe scolaire de la Valsière	Concours restreint de maîtrise d'œuvre en vue de la construction du groupe scolaire de la Valsière attribué à HB More mandataire du groupement solidaire	65 400,00 €TTC	65 400,00 €TTC
Construction du groupe scolaire de la Valsière	Lot n°1 "Gros œuvre" attribué à la SAS FONDEVILLE	248 853,60 €TTC	Traitement en cours
Construction du groupe scolaire de la Valsière	Lot n°5 "Cloisons-Doublage-Faux plafond" attribué à la société MONLEAU	34 344,19 €TTC	34 344,19 €TTC
Construction du groupe scolaire de la Valsière	Lot n°6 "Menuiseries intérieures" attribué à la société TABUSSE	43 194,00 €TTC	21 431,76 €TTC
Construction du groupe scolaire de la Valsière	Lot 9 "Peinture" attribué à la société PEINTURE PAPERON	11 426,65 €TTC	9 219,42 €TTC
Construction du groupe scolaire de la Valsière	Lot 12 "CVC Plomberie" attribué à la société LARGIER TECHNOLOGIE	201 800,96 €TTC	144 000,00 €TTC

Soit 6 mémoires en réclamation gérés par la cellule

I-A-8 Délibération du Conseil Municipal relevant de la commande publique

- 1- DCM n°038 du 10-07-2020 relative à la création de la commission d'appel d'offres (CAO) et à l'élection de ses membres ;

- 2- DCM n°048 du 10-07-2020 relative à l'adhésion au groupement de commandes initié par la Métropole pour l'acquisition et la livraison de papier ;
- 3- DCM n°083 du 28-09-2020 relative à la constitution d'un groupement de commandes constitué entre la ville de Grabels (coordonnateur) et son CCAS pour l'achat et la maintenance de matériels informatiques ;
- 4- DCM n°089 du 16-11-2020 relative à l'avenant n°1 à la convention d'occupation temporaire passé avec EMC2 pour l'occupation de la toiture de l'école Joseph Delteil aux fins de production d'énergie par panneaux photovoltaïques ;
- 5- DCM n°125 du 14-12-2020 relative à l'adhésion au groupement de commandes initié par Montpellier Métropole Méditerranée pour l'achat de fournitures scolaires, matériels pédagogiques et didactiques ;

Soit 5 affaires présentées au Conseil Municipal.

I-A-9 Adhésions à de nouveaux groupements de commandes en 2020

Groupement de commande			
Coordonnateur	Objet	Estimation	
		€HT	€TTC
M3M	Achat de fournitures scolaire, matériels pédagogiques et didactiques	40 000,00 / an	

Soit 1 nouvelle adhésion de groupement de commandes traitée.

II / Sur le domaine des affaires juridiques

- Contentieux

Nom dossier	objet	OUVERTURE INSTANCE	EN COURS	clos	Etat d'avancement
1. CG 34 LIEN	Aménagement Environnement Recours arrêté de DUP	2013	1		Admissibilité du recours devant le Conseil d'Etat le 7 décembre 2020 Cassation sur arrêt du 14.11.2019 CAA de Marseille rejet au fond des arguments de la Commune (avis CM du 9.12.19).
2. BAYYOU YOUSSEF REFUS PC Soucarède	Urbanisme	2016 18MA04814		1	Arrêt CAA 13.10.2020 rejet confirme jugement TA du 20.09.2018 rejet annulation du refus de PC ; pas de cassation au 21/12/2020.
3. BAYYOU YOUSSEF REOURS PC GRAND FRAIS	Urbanisme	2017 19MA04258		1	Arrêt de la CAA 25.05.2020 rejet et amende de 3 000 € au titre des dispositions de l'article R. 741-12 du code de justice administrative.
4. GIMEL EPF DUP RF Capital Croissance et Financière Pléiade (M Mortas)	Affaire foncière expropriation	2017	2		Jugements du 30.04.2019 du tribunal administratif rejetant tous les recours. Les 5 requérants ont fait appel du jugement devant la Cour administrative d'appel de Marseille.
5. GIMEL EPF DUP RF	Affaire foncière	2017	1		Comme en première instance en accord

Mme Danièle Chabrol	expropriation				avec l'EPF Occitanie défendeur, la Commune ne s'est pas constituée dans les instances.
6. GIMEL EPF DUP RF Mme Ginoulhac	Affaire foncière expropriation	2017	1		
7. GIMEL EPF DUP RF M Alain Gros, Chaler, Lefur, Baudet, Nougaret	Affaire foncière expropriation	2017	1		
8. GIMEL EPF arrêté préfectoral du 22 août 2019, déclarant cessibles les parcelles non bâties (5 cinq unités foncières).	Affaire foncière expropriation	2019	5		Recours en annulation en cours devant TA
9. GIMEL EPF ordonnance du 26 juin 2020, le juge de l'expropriation du département de l'Hérault prononçait le transfert de la propriété des biens au profit de l'EPF.	Affaire foncière expropriation	2020	4		4 Pourvois Cour de cassation contre l'ordonnance d'expropriation du 26 juin 2020.
10. SCI Majorelles REP refus n° PC 34 116 10 M0033 M01, du 10.03.2016	Urbanisme	2016 1602500 1702416		1	Jugement 13.04.2017 TA rejetant conclusions aux fins d'annulation arrêté refus PC 10.03.2016; arrêt CAA 27.10.2020 rejet non- lieu à statuer arrêté refus est devenu définitif
11. SCI Majorelles REP refus n° PC 34 116 10 M0033 M01, du 10.03.2016	Urbanisme	2016 1605760 1702416		1	Jugement 13.04.2017 TA annulation arrêté refus PC 22.09.2017 en raison jugement sur le refus PC 10.03.2017. arrêt CAA 27.10.2020 rejet non- lieu à statuer arrêté de refus du 10.03.2016 est devenu définitif, la demande d'annulation du refus du 22.09.2017 est sans objet.
12. PREFECTURE / COMMUNE REP suite à déféré annulation refus SCI Majorelles PC 34116 10 M0033 M03 du 13.06.2019	Urbanisme	2019 1904242		1	Ordonnance du 26.08.2020 prenant acte du désistement de la Préfecture sur le recours au fond ; le déféré ayant été rejeté par le TA.
13. PREFECTURE / COMMUNE Annulation de l'arrêté n° PC 34116 10 M0033 M04 en date du 11.12.2019	Urbanisme	2020 2000729		1	Ordonnance du 04.03.2020 suspension de l'arrêté de refus du 11.12.2019 et injonction de délivrer à titre provisoire un permis de construire modificatif
14. PREFECTURE / COMMUNE Annulation de l'arrêté n° PC 34116 10 M0033 M04 en date du 11.12.2019	urbanisme	2020 2000730	1		Notification de clôture d'instruction au 24/11/2020
15. SCI Majorelles recours en annulation refus PC 34116 10 M0033 M04 du 9.07.2020	Urbanisme	2020 2003994	1		En cours d'instruction
16. GIMEL capital croissance et autres recours en annulation DCM 072/08-10-2018 approbation programme des	Urbanisme	2019 1901743	1		Clôture d'instruction TA Audience le 14 janvier 2021

constructions et des équipements publics de la ZAC de Gimel					
17. Recours en annulation arrêté de retrait autorisation antenne relais Bouygues télécom	Urbanisme	2019 1903179	1		Jugement du 24/12/2020 annulation de l'arrêté du 13 juin 2019 portant retrait de la DP 34116 19 M0025 17 avril 2019.
18. Monsieur et Madame SCALA OLIVIER ET DORA et autres Annulation de la décision tacite DP N°3411619 M0025 autorisation antenne relais Bouygues télécom.	Urbanisme	2019 1903034	1		Jugement TA du 24/12/2020 annulation de la DP tacite violation article N2 PLU Jugement non définitif, susceptible d'appel dans les 2 mois notification
19. REFERE SUSPENSION AIT 23/06/2020 BOUYGUES TELECOM / PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	urbanisme	2020 2002570-1		1	Ordonnance du 15/07/2020 Suspension de l'AIT
20. REP AIT 23/06/2020 BOUYGUES TELECOM / PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	urbanisme	2020 2002480		1	Ordonnance du 19/10/2020 désistement Bouygues télécom suite retrait AIT par M Le Préfet du 13 juillet 2020
21. Mme et M Benedetti et autres REP PC 3411619M0027 SAS HELENIS 144 logements rue Antoine Jérôme Balard	urbanisme	2020 2001004	1		Clôture d'instruction TA Audience le 14 janvier 2021
22. SCI La Valsière REP PC 3411619M0027 SAS HELENIS 144 logements rue Antoine Jérôme Balard	urbanisme	2020 2000616	1		Clôture d'instruction TA Audience le 14 janvier 2021
23. Union syndicale professionnelle des policiers municipaux REP note service N°5 -7 mai 2020 réduction 4 jours de CA	Fonction publique	2020 2003853	1		En cours d'instruction
24. SAS CIILS REP refus PC 3411619M0056 3 Logements 23/04/2020	Urbanisme	2020 2002364	1		En cours d'instruction
25. M et Mme HAMMAR REP refus PC 3411619M0051 1	Urbanisme	2020 2002360	1		En cours d'instruction

Logement 8/04/2020					
26. Mme FROBERT REP refus PC 3411619M006 1 Logement 8/04/2020	Urbanisme	2020 2002358	1		En cours d'instruction
27. Mme et SANZ REP rejet Commune de Grabels du 25 mars 2020 suite à leur recours administratif du 25 janvier 2020 aux fins de rétablissement d'un droit de passage parcelle AH38 et indemnitaires	Aménagement Indemnitaires revendication droit de passage	2020 2002137	1		En cours d'instruction
Total :			27	8	

Au total 35 dossiers contentieux ont été pris en charge ou sont en cours de suivi par le service. (26 dossiers en 2019). Ce chiffre doit être rapporté plutôt à 21 dossiers car dans ce total général **14 concernent l'EPF Occitanie pour GIMEL où la Commune n'est pas partie prenante directement.**

Sur l'ouverture des contentieux en 2020 on constate une augmentation puisque 12 contentieux sont ouverts en 2020 sur 21 contre 6 pour l'année 2019.

Le nombre de clôtures de contentieux a légèrement diminué comparé à 2019 qui était une année particulière puisque la moitié des sorties de dossiers concernait la SCI Majorelles. Deux contentieux sont en cours : refus de permis de construire modificatif du 11.12.2019 et 9.07.2020 et une médiation initiée par la Cour Administrative d'appel est en cours entre la Commune., la SCI Majorelles et la Préfecture. Conformément aux règles de la médiation son contenu est à ce jour confidentiel.

Quasiment tous les nouveaux contentieux relèvent de l'urbanisme en continuité avec les années précédentes; (2 PC SAS Hélénis rue AJ Balard ; 3 refus des PC rue Fon de Combe 2 recours relatif à l'antenne relais et 3 refus PCM SCI Majorelles) ; le reliquat concerne le domaine de la fonction publique territoriale et un recours de pleine juridiction indemnitaire.

Depuis le 1er janvier 2020 la Commune dispose d'une protection juridique auprès de l'assureur Paris Nord Assurances services qui prend en charge au forfait les frais d'avocat des dossiers couverts.

- Veille juridique et précontentieux

Le service contrôle ponctuellement des courriers ou renseigne les autres services comme les élus (questions juridiques cas pratiques urbanisme ou MP ou divers ; recherche de texte). Il n'y pas de recensement de cette partie de l'activité. Le service n'a pas été sollicité pour les conséquences et mise en œuvre de l'état d'urgence sanitaire lié au COVID hormis pour les domaines relevant de sa compétence (urbanisme, commande publique et contentieux).

III / Sur le domaine urbanisme

A / Affaires foncières, urbanisme et aménagement

Les dossiers ayant donné lieu à une décision du Conseil Municipal :

Sur le domaine des affaires foncières et politique agricole :

- 1- Urbanisme – Garriguettes cession parcelles communales –EASY SAS;
- 2- URBANISME – Désaffectation et Déclassement du domaine public parcelles AX 323 – AX 324 – AX 325 Garriguettes
- 3- Urbanisme : Transfert de propriété, de la Commune de Grabels dans le patrimoine de Montpellier Méditerranée Métropole, du bassin de rétention « G » (dit de l'arbre blanc)
- 4- Urbanisme – Parcelle BT 200 – Commune de Grabels - SIPARTECH – Vente – Approbation – Autorisation de signature
- 5- Protocole Transactionnel Mme et M ESCALANTE accord et autorisation de signature

Sur le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme :

1. ICPE Exploitation d'une installation de broyage/concassage de matériaux inertes – Commune de Combaillaux - Avis de la Commune de Grabels Modification PLU : Avis suite à mise à jour du dossier modification simplifiée 1 du Plan local d'Urbanisme site vallon d'Aurelle à la Valsière ;
2. Social – Subvention foncière – Commune de Grabels - Un Toit Pour Tous – Autorisation;
3. Avenant à la convention d'occupation temporaire avec SAS EMC2 Ecole Joseph DELTEIL
4. Intégration de la Commune de Grabels au dispositif de Montpellier Méditerranée Métropole d'encadrement des loyers issu de la Loi ELAN – Autorisation de candidature ;

Autres :

1. ADMINISTRATION GENERALE – Attribution de Délégations au Maire au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales (CGCT)

Au total 10 dossiers ont été présentés pour délibération au Conseil municipal.

B/ Autorisations d'urbanisme

Type d'autorisations	2017	2018	2019	2020
PERMIS DE CONSTRUIRE ET MODIF	73	88	78	57
Déclaration de travaux & Déclaration préalable	60	80	94	77
PERMIS D'AMENAGER ET MODIF	1	0	2	1
PERMIS DE DEMOLIR	3	5	5	2
CERTIFICATS D'URBANISME	265	267	300	283
Déclaration d'intention d'aliéner (vente)	151	163	150	141
Autorisation de travaux (AT) établissement recevant du public (ERP)	6	8	9	8
RENSEIGNEMENTS D'URBANISME	116	89	95	119

COURRIERS	219	229	274	287
FAX ET BORDEREAUX	149	147	162	144
Total	1043	1076	1169	1103
PERMIS DE CONSTRUIRE	2017	2018	2019	2020
POSITIFS	37	14	32	26
NEGATIFS	6	3	13	5
SANS SUITE		1		2
IRRECEVABLES				
EN COURS	17	30	16	10
DEPOSES	60	48	61	43
DECLARATION PREALABLE	2017	2018	2019	2020
POSITIVES	49	58	69	47
RETIREES		7	2	1
NEGATIVES	5	9	13	16
SANS SUITE				3
IRRECEVABLES				
EN COURS	6	14	10	9
DEPOSEES	60	88	94	77

L'activité liée aux autorisations d'urbanisme n'est finalement que très peu impactée par la fermeture de 2 mois du service avec le premier confinement; les dépôts des CU, DP et DIA ne subissent qu'une baisse mineure malgré l'état d'urgence sanitaire. La baisse rapportée au nombre total est par contre plus significative pour les permis de construire (2020 : 57; 2019 : 78).

Sur les modalités d'accès au service urbanisme on note un report évident vers l'accès à distance. Ainsi, le service a reçu 446 personnes sur l'année dont 75 pour le PLU, 18 pour le cadastre, 326 pour les autorisations d'urbanisme. (888 en 2019). Les appels entrants s'élèvent à 1319 contre 1523 en 2019. La baisse de 50 % de l'accueil public s'explique par la fermeture de 8 semaines lors du premier confinement et le transfert sur l'accès distanciel (téléphone et mail).

L'urbanisme d'aménagement et de projet est par contre neutralisé par la crise sanitaire du COVID19. Le confinement et le report du deuxième tour des élections municipales ont mis à l'arrêt ce domaine durant un semestre puisque la mise en place des exécutifs Commune et Métropole s'est faite

courant juillet. Ainsi les études en cours sur l'ensemble des dossiers de compétence métropolitaine n'ont été réactivées qu'en septembre 2020 : Modifications du PLU, PLUi, la révision du schéma d'assainissement pluvial et le RLPI ...

Il en est de même pour les projets d'aménagement communaux comme l'éco quartier de GIMEL.

Le bilan d'activité de l'année dernière précisait l'importance des liens collaboratifs à valoriser avec la Métropole, la crise sanitaire a confirmé cette analyse même si côté Métropole l'adaptation de ses services à l'état d'urgence sanitaire s'est révélée plus difficile en raison de la taille de la structure engendrant des difficultés à pouvoir assumer les missions d'instruction des autorisations d'urbanisme et du risque pluvial dont elle a la compétence.

C / Incidence de l'Etat d'urgence sanitaire lié au COVID 19

Activité du service pendant la période de confinement du 17 mars au 10 avril 2020 :

Gestion à distance des demandes d'information par mail uniquement entre les agents du service urbanisme et la directrice avec priorité donnée aux professionnels de la construction et de l'immobilier. **La veille du confinement un recensement des autorisations d'urbanisme a été fait pour connaître le nombre en cours et les délais d'instruction réglementaires s'y rapportant.**

Organisation de l'interface avec la Métropole pour poursuivre les instructions des autorisations d'urbanisme malgré la suspension de tous les délais administratifs en raison de l'EUS. La priorité a été donnée aux autorisations d'urbanisme créatrices de droits (DP, PC et CU opérationnel et DIA). Administration du guichet unique de dépôt des autorisations d'urbanisme avec les difficultés d'acheminement liées aux services postaux comme ceux du service instructeur de la Métropole. Mise en place d'un tableau de bord de suivi des autorisations d'urbanisme prioritaires délais et suspension de délais pour suivre à distance (Service urbanisme Grabels et Métropole).

Au niveau de l'activité de la commande publique agent en CA sur la première semaine. Sur les autres semaines, report de la remise des offres pour la seule consultation en cours au moment du confinement qui s'est finalement soldée par aucune remise d'offre. Interface directrice par mail sur le suivi des mails sur les affaires courantes.

Sur cette période les 4 agents du service sont venus assurer leur permanence générale hebdomadaire pour la tenue du standard Mairie ainsi que pour certains pour le CCAS la distribution de courrier et l'appel des personnes isolées.

Activité du service pendant la période de confinement du 14 avril au 7 mai 2020 :

Même fonctionnement du service mais mise en place d'une journée en présentiel chaque semaine pour augmenter la prise en charge des dossiers en fonction des priorités du service et préparer la reprise d'activité. Poursuite du travail à distance les autres jours de la semaine avec les mêmes priorités de la première période. (2 jours présence en moyenne par agent activité service et missions SP ; 3 jours pour la directrice).

Sur cette période confortation du tableau de bord de suivi des autorisations d'urbanisme en partage avec la Métropole et calcul des délais d'instruction qui avait été suspendu du 12 mars 2020 à 24 mai 2020 aux termes de l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020, modifiée par les ordonnances n° 2020-347 et 2020-360 des 15 et 22 avril 2020 (instruction urbanisme et délais et voies de recours).

Comme sur la première période les autorisations qui pouvaient être délivrées l'ont été pour éviter la saturation du service à la reprise des délais d'instruction.

Rattrapage de l'obligation de transmission au contrôle de légalité des actes d'urbanisme par voie numérique, mode dérogatoire en raison de l'EUS et des formalités d'affichage.

La directrice a pu participer à un Webinaire le 28 avril 2020 organisé par le CNFPT pour la mise en œuvre de l'ordonnance précitée suspendant tous les délais administratifs et notamment ceux relatifs aux autorisations d'urbanisme et contentieux. A l'issue un vade-mecum permettant l'instruction des autorisations d'urbanisme pendant l'état d'urgence sanitaire a été communiqué par le CNFPT ainsi qu'un tableur permettant de recalculer les délais d'instruction. Ces outils ont été directement mis en œuvre au sein du service. Cette formation a permis à la directrice d'intégrer également les e - communautés affaires juridiques et urbanisme /aménagement/ foncier.

A la reprise d'activité 11 mai 2020

Préparation de l'ouverture au public au 12 mai 2020. Fonctionnement sur rendez- vous uniquement et organisation matérielle dans les bureaux de la distanciation sociale (marquage sols, désinfection des matériels et port équipement de protection).

En même temps tous les agents du service ont assuré les missions générales de service public à savoir la distribution des masques (1 à 2 journées par agent) ; la mise sous plis de la propagande électorale et la tenue des bureaux de vote pour le deuxième tour des élections municipales.

Sur les 4 agents du service, un agent est en télétravail un jour par semaine (commande publique) où de nombreuses missions sont déjà dématérialisées.

Au niveau de l'urbanisme, la période du confinement a été un révélateur de l'importance du travail en réseau numérique des dossiers et la mise en place d'un tableau de bord pour les autorisations d'urbanisme en interne et avec la Métropole. Par contre le travail sur des dossiers essentiellement papier rend plus difficile l'organisation de missions en télétravail, et en conséquence aucun agent n'a pu en bénéficier. Sur le plan de la direction du service également il reste inapproprié tant sur le plan du management d'une équipe et de la nature des missions du service d'assurer deux jours de télétravail par semaine, ce choix n'a pas été fait par la directrice.

L'expérience de cette crise a permis à l'équipe de renforcer sa cohésion, tant pour les missions de la DMPAJU que pour les missions générales de service public.

Le chantier de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme rendu obligatoire à partir du 1er janvier 2022 à l'épreuve de l'état d'urgence sanitaire se relève plus que jamais nécessaire pour garantir la continuité du guichet unique, même si pour les administrés il s'agit d'un nouveau guichet numérique pouvant générer des difficultés d'accès au Service Public dont la virtualisation ne doit pas nuire à son efficacité. La mise en œuvre de la e-administration des autorisations d'urbanisme induit des adaptations significatives humaines et matérielles des pratiques professionnelles de la Commune et des institutionnels (Préfecture, Métropole, DDTM,).

5- Service Communication – Culture

a- Divers

- Affiches
- Dépliants-programmes
- Banderoles
- Communiqué de presse
- Signalétiques, etc.
- Prises de vue et d'image pour les interventions de Monsieur le Maire – à partir du premier confinement (mars 2020)
- Mise en place d'un système de captation vidéo pour la diffusion des Conseils Municipaux.

La réalisation des supports de communication en interne représente une économie importante pour la Commune, ainsi qu'une liberté et une maîtrise des supports.

Avec la crise sanitaire, le service communication a dû s'adapter et adapter les supports de communication de la Commune. Les supports numériques existants ont su s'adapter pour cette communication de crise pendant la période de confinement, puis des outils ont été créés pour s'adapter à cette période et aux différents protocoles sanitaires.

Lors des deux premiers trimestres, le service et les outils de communication ont dû s'adapter aux contraintes de la période pré-électorale.

b- Publications 2019 :

- **L'AVY (3 numéros) > PAO internet Février – Juillet – Novembre**

Création d'une nouvelle maquette en interne (juillet 2020)

- LETTRE D'INFOS (1 numéro) > 1 PAO Interne : Rentrée 2020 + annonce Fête des associations
- AGENDA 2020 – GUIDE PRATIQUE DE GRABELS > PAO externe – Régie pub
- Lettre du Maire > Mensuel + message ponctuel, invitations...
- Lettre J – diffusion numérique / 2 numéros 1er et dernier trimestre
- Flash du personnel / journal interne – 1 numéro - 1er trimestre
- Courrier d'information dans le cadre de la crise sanitaire pour le 1er confinement et le déconfinement – Pao interne.

TOTAL : 5 publications imprimées

Type de publication	Périodicité	Nombre d'exemplaires	Diffusion	Budget
AVY – journal municipal	3 numéros : Mars / Juillet / Novembre -	5500 ex	distribution boîte aux lettres	6 457 euros
Lettre d'info : rentrée + annonce Fête des assos	Septembre	5500 ex	distribution boîte aux lettres	246 euros
Agenda 2019 - Guide pratique	Janvier	5500 ex	distribution boîtes aux lettres	Régie PUB – PAO externe

Publication – conception interne – Diffusion mail

Type de publication	Périodicité	Diffusion
Lettre Enfance jeunesse	2 numéros	par mail - listing Agora
Lettre du Maire	Mensuelle	Par mail – listing lettre du Maire
Lettre d'information – Covid 19	2 numéros	Par mail – listing lettre du Maire + listing AGORA
Journal interne	Trimestrielle	Diffusion agents municipaux / par mail + mise à disposition dans les services

Communication Web – site internet et réseaux sociaux :

Outil web	Visites mensuelles / mentions j'aime	Visites totales
Site internet	9 769 – en moyenne	117 234
Facebook	-	751 mentions j'aime

Gestion quotidienne – mise à jour des actualités – agendas de la commune

Page Facebook - 751 mentions j'aime

Changement de ligne éditoriale en septembre 2020

Point gestion / Crise Sanitaire – Covid 19

Les outils et les supports de communication ont dû s'adapter pendant la crise sanitaire. Ont été développés la communication numérique via le site internet, les réseaux sociaux et la diffusion de mails dédiés.

Le site internet a été repensé pendant la période du premier confinement avec une rubrique spécial covid-19 reprenant toutes les informations utiles ainsi qu'une rubrique sur le marché et son dispositif spécial.

La fréquentation de la page Facebook a également augmenté, avec la diffusion de messages vidéo, plus de reportages photos, de concerts en direct, de rediffusion de concerts, la mise en place de la captation en direct du Conseil municipal.

A été mis en place la création de visuels et de supports spécifiques à la situation de crise sanitaire : affiches, port du masque, gestes barrières, sens de circulation....

En lien avec les services techniques, le service communication a également participé à la mise en place d'un dispositif de visioconférence.

c- Manifestations 2020 :

- 13 Manifestations municipales et partenariats dans le cadre d'une convention
- 18 Réunions publiques & protocole (cérémonies, inaugurations, élections, etc.)
- 7 Associations
- 1 Service Jeunesse, écoles, ALSH
- 6 Divers (Métropole, particuliers, etc.)

Les manifestations municipales sont entièrement composées en interne

TOTAL : 45 manifestations

Types de Manifestations	2019	2020
- Manifestations municipales et partenariats dans le cadre d'une convention	32	13
- Réunions publiques & protocole (cérémonies, inaugurations, élections, etc.)	29	18
- Associations	28	7
- Service Jeunesse, écoles, ALSH	12	1
- Divers (Métropole, particuliers, etc.)	10	6

Manifestations	Supports Com	Présence services / jour de la manif	Participants – non exhaustif	Budget
Vœux du Maire aux Grabellois – 18 janvier 2020	Carte de vœux Communiqué de presse...	ST – service com	650	3 416,08 €
Festival – Piano dans tous ses éclats du 20 au 24 mars	Affiche – flyer – programme concert scolaire	Service com reportage photo	200	6431 euros
Lundi 13 juillet Soirée musicale au château	Affiche - flyer - communiqué de presse - support web Invitation	Service com reportage photo	250	300 euros
Les toiles de Grabels Tous les jeudis soirs Du 16 juillet au 15 août	Affiche - flyer - communiqué de presse - support web Invitation	Service com reportage photo	Sur les 5 soirs 1000	187,20 euros
Métropole fait son cinéma – jeudi 27 août	Support com et diffusion Montpellier 3 M	Service com – reportage photo ST – installation et repli	80	30 euros
Fête des assos – 5 septembre	Affiche - flyer - communiqué de	Service com – reportage photo	300	/

	presse - support web	ST – installation et repli		
Samedi 26 septembre Spectacle Impro-risk - CIA	Affiche - flyer - communiqué de presse - support web	Service com – reportage photo ST – installation et repli	70	2 195 euros
Vendredi 9 octobre Spectacle Bobby Lapointe	Affiche - flyer - communiqué de presse - support web	Service Com – reportage photo	70	765,1 euros
Samedi 10 octobre Concert les voix d’ailleurs Riva Voyage en Italie	Affiche - flyer - communiqué de presse - support web	Service com reportage photo	60	959,1 euros

Point gestion / Crise Sanitaire – Covid 19

Suite aux 2 confinements et la période de crise sanitaire, le nombre de manifestations a largement diminué.

Le service a dû s’adapter à la situation : en appliquant les protocoles sanitaires à partir du 11 mai en lien avec les services de la Préfecture. Nous avons adapté les fiches manifestations avec la prise en compte des protocoles sanitaires et des gestes barrières.

Egalement, a été mis en place une programmation culturelle virtuelle avec des concerts en direct sur les réseaux sociaux et la rediffusion d’événements municipaux.

6- SERVICE FESTIVITES / LOCATION DE SALLES

Malgré la baisse visible des locations / mises à disposition/ manifestations, il est important de noter que la crise sanitaire n'a pas fait baisser le volume de travail de ce service. En effet, la mise en place des protocoles sanitaires, la veille sur les textes et arrêtés généralement publiés tardivement ont considérablement compliqué la tâche de ce service.

33 fiches manifestations (100 en 2019)

FICHES MANIFESTATIONS													
	janv	fev	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc	
Mairie, Protocole	2	4	0	0	0	0	1	1	0	0	1	3	12
Mairie autres manifestations	1	1	0	0	0	0	1	1	2	1	0	2	9
Mairie Culture	1	0	0	0	0	0	1	1	0	2	0	0	5
Mairie Service enfance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Associations	2	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	5
autres (Métropole,	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
TOTAL	6	6	0	0	0	0	3	3	5	4	1	5	33

49 réservations de matériel pour associations, particuliers, entreprises grabelloises (110 en 2019)

Réservations matériels		
particuliers		17
associations		15
services municipaux		3
personnel municipal		3
municipalités		0
autres organismes		11
TOTAL		49

38 conventions annuelles / pluriannuelles de mise à disposition des salles municipales. (37 en 2019)

Conventions pluriannuelles d'occupation des salles		
ECOLE DE MUSIQUE dans le centre de loisirs		1

Conventions annuelles d'occupation des salles		
polyvalente		5
danse		5
arts martiaux		6
salle n°5		2
Salle Debussy		5
ECQV		5
ECQV cuisine		0
salle J. Claustre		2
salles Cléopâtre MC GYM		3
MC autres salles		3
maison associations		1
TOTAL		37

Réservations ponctuelles des salles													
SALLES ou SITES	janv	fev	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc	
polyvalente ou annexes	1		2										
salle n°5	2	3					1			1			
salle Debussy	2	5	3						2	2			
salle de la Gerbe	7	4	2						2			1	
salle J. Claustre	12	11	9			4	2	2	5	3			
ECQV salles A/B													2
ECQV salle Campos C ou D	4	6	4						2	1	1	2	
ECQV salle Campos + cuisine	3	4	1			1							
ECQV cuisine		1											
cour anciennes écoles													
cour Charles Flottes							1	1		1		1	
Source de l'Avy													
salle Cléopâtre MC Gym	1	2	1			4	6		2	5	1		
salle S. Veil	1	2	1						3	3			
salles S. Veil et A. Davis		1								1			
salle A. Davis	1	1	1										
salle A. Franck							4						
salle M. CURIE													
salle Malala MC	3	4	2			1	1		8	5	3	4	
Cour du Château													
Place de la Fontaine													
Salle Maison Associations													
Place Jean Jaurès													
TOTAUX	196	37	44	26	0	0	10	15	3	24	22	5	10

196 réservations ponctuelles de salles (440 en 2019)

Salle Richard Campos

Rang	Date	Locataire	Usage	Montant
33/19	10/01/2020	AB IMMO	réunion rés la Valsière	100,00 €
15	29/08/2020	AMROUCHE MALEK Safia	repas anniversaire	250,00 €
10	08/10/2020	MAB PLANCHON	réunion résid le Rabelais	100,00 €
		3 locations		
				450,00 €

Salle Richard Campos + cuisine

Rang	Date	Locataire	Usage	Montant
32/19	08/02/2020	LEMSIDI Maryam	repas mariage	400,00 €
3	15/02/2020	LAKHRISSI Touria	repas anniversaire	400,00 €
11	08/08/2020	BENHAMMOU Yassine	repas mariage	400,00 €
13	05/09/2020	BAUDUIN Claudine	repas anniversaire	200,00 €
14	19/09/2020	FABREGUES Sabine	repas anniversaire	400,00 €
		5 locations		
				1 800,00 €

Salle Malala - Maison Commune

Rang	Date	Locataire	Usage	Montant
2	14/01/2020	FDI-ICI	réunion résid Astéria	100,00 €
4	27/02/2020	SOGICO	réunion résid Mas de la Pinède	100,00 €
9	07/05/2019	Syndic TEMIC	réunion résid L'Ile Bleue	100,00 €
12	23/09/2020	FONCIA MONTPELLIER	réunion résid le Caducée	100,00 €
		4 locations		
				400,00 €

Salle Simone VEIL - Maison Commune

Rang	Date	Locataire	Usage	Montant
6	06/08/2020	SDC Espace Valsière-FDI	réunion Espace Valsière	50,00 €
13	10/09/2020	Cabinet PECOUL	Réunion Résid Le Pré Vert	50,00 €
		2 locations		
				100,00 €

14 Locations**TOTAL LOCATION****2 750,00 €**

Aucune demande de location : Cuisine ECQV (seule) et Cour ancienne écoles

Contrats annulés cause pandémie :

1 réservation salle de la Gerbe

2 réservations ECQV Campos+cuisine

1 réservation Cour Charles Flottes

7- RH

Comme en 2019, l'année 2020 est encore marquée par une activité croissante du Service des Ressources Humaines compte-tenu essentiellement de la poursuite de la réforme des parcours professionnels, carrières et rémunérations – PPCR 2016-2021 – mais également par la mise en application pour les personnels de la Commune et du CCAS de nombreux textes réglementaires issus de la Loi de modernisation de la Fonction Publique à compter du 1^{er} janvier 2020.

A cet effet, différents documents ont ainsi été élaborés ou mis à jour, demandant une implication et un travail d'analyse approfondis par les personnels du service :

- ✓ Compte personnel de formation,
- ✓ Plan de formation,
- ✓ Lignes directrices de gestion,
- ✓ Nouveau règlement intérieur,
- ✓ Modification du RIFSEEP par l'intégration de nouveaux cadres d'emplois.

Auxquels se rajoute la gestion de la partie RH de la crise sanitaire dûe à la Covid 19 encore en cours.

Les grands domaines de gestion RH dans lesquels interviennent les agents du service sont les suivants :

- Coordination, gestion et contrôle de l'ensemble des procédures de gestion administrative du personnel dans le cadre des règles statutaires et gestion de la paie
- Conseil et information des agents sur les actes de gestion de leur carrière,
- Instruction des procédures de gestion administrative individuelles et collectives pour les actes de GRH et de formation professionnelle continue,
- Participation à la gestion des dossiers de demande de pensions,
- Production des actes relatifs aux différentes positions administratives et des éléments de réponse pour les recours gracieux et contentieux,
- Préparation et suivi des instances de dialogue social (CT, CHSCT et CAP)
- Suivi du temps de travail des agents.

En 2020, le service assure la gestion des dossiers carrières et la paie de :

- 97 fonctionnaires titulaires et stagiaires,
- 45 agents contractuels de droit public,
- 22 élus du groupe de la majorité.

Soit un total de 164 personnels.

Absences 2020 :

91 agents ont été absents en 2020 selon la répartition suivante :

- ✓ Congé de maladie ordinaire : 77 agents pour un total de 2793 jours,
- ✓ Congé de longue maladie : 4 agents pour un total 1300 jours,
- ✓ Congé de longue durée : 1 agent pour un total de 366 jours,
- ✓ Congé de maternité : 2 agents pour un total de 239 jours,
- ✓ Congé de paternité : 1 agent pour un total de 14 jours,
- ✓ Accident de service : 6 agents pour un total de 218 jours.

Il convient également de souligner que depuis l'été 2019, le service RH gère l'ensemble de la carrière des personnels du CCAS, composé de 4 fonctionnaires titulaires et un contractuel de droit public.

Gestion des actes :

DOMAINE	NOMBRE
Feuilles de congés/RTT	1282
Divers arrêtés	620
Bulletins de paye	1564
Sessions de formation CNFPT/CACES/habilitations électriques...	45
N4DS	2
Plannings	145
Réalisation fiches de poste	39
Demandes pour le COS 34	7
Dossiers CAP	22
Dossiers retraite	1
Instances médicales	
Reclassement	0
Dossiers comité médical-comité médical supérieur-conseil de discipline	10
Contrats CDD par service	
Services techniques	6
Cabinet (journaux)	20
Crèche	8
Ecoles	16
ALSH	29
Administratif	2

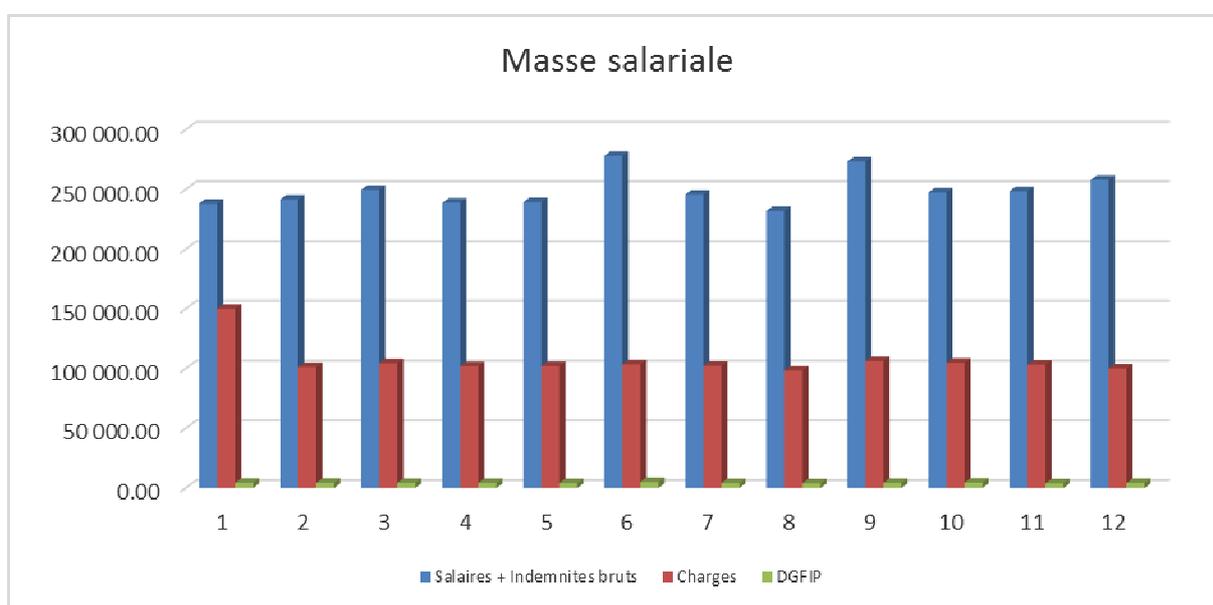
Commission du Personnel	5
Comité Technique	6
Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail	3

Modification tableau des emplois

5

Nous pouvons remarquer que le travail n'est pas moindre malgré le confinement. En effet, le travail du service des ressources humaines a continué d'être exécuté en travail à distance, ce qui a permis d'assurer la continuité des carrières et plannings des agents. Il y a eu bien évidemment moins de feuilles de congés/RTT posées que l'an dernier (1700 en 2019), moins de formations puisque nombreuses d'entre elles ont été annulées. Par contre, beaucoup plus de nombre de jours et de nombre d'agents absents au vu de la crise sanitaire mais également une hausse significative des agents placés en longue maladie.

Masse salariale



Il est à noter que le chapitre du personnel est resté stable (+ 0.14% d'augmentation par rapport à 2019.

8- Enfance, Jeunesse, Education, Sport

L'accompagnement technique et financier de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault :

La Commune bénéficie du soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault pour l'accompagner dans la mise en œuvre de sa politique enfance jeunesse et éducation. C'est l'objet de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée en 2019 pour la période 2020-2023. Des conventions d'objectifs et de financement ont été signées durant l'année pour la crèche Françoise Chazot, la ludothèque, les accueils de loisirs périscolaires, extrascolaires et adolescents. Elles précisent les engagements de la Municipalité et détaillent le mode de calcul du « bonus territoire CTG » qui remplace la subvention versée au titre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ).

Le montant annuel global du bonus territoire CTG s'élève à environ 325 000€ pour soutenir l'activité de la crèche, de la ludothèque, des ALP, du centre de loisirs et de l'espace jeunes, les séjours, ainsi que la coordination des services. Le RAM, le LAEP, mais aussi la micro-crèche Les Petits Grabellois, entités non municipales, entrent également dans le dispositif. A cela s'ajoutent les prestations de service liées au nombre d'heures-enfants réalisées dans les différentes structures d'accueil, d'un montant annuel approximatif de 400 000€.

- **Bilan de la CTG 2020:**

Un comité de pilotage s'est tenu le 30/11/2020 pour dresser le bilan de l'année et faire le point sur l'état d'avancement des actions spécifiques prévues à la CTG :

Action	Réalisé au 31/12/2020
Petite enfance : <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la coordination petite enfance • Promouvoir l'offre de service petite enfance • Veiller à l'adéquation entre l'offre d'accueil et les besoins des familles 	<p>Tout ce qui avait été impulsé en 2019 (échanges avec le RAM/Temps ludothèque/ALSH) est en suspens en raison de la situation sanitaire.</p> <p>Reprise de la participation au comité parentalité REEAAP</p> <p>Réalisation du guide petite enfance reportée. 1^{ère} réunion prévue au 1^{er} trimestre 2021</p> <p>Agrément modulé en place depuis septembre 2019 Accent mis sur l'accueil occasionnel</p> <p>Efforts perturbés par la situation sanitaire</p>
Enfance et jeunesse : <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir la qualité des accueils de loisirs et leur complémentarité 	<p>ALP fonctionnels malgré le contexte sanitaire. Les protocoles sanitaires imposés n'ont pas permis de réaliser les actions prévues</p>

<p>éducative</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer des actions fil rouge garantissant la continuité éducative • Maintenir et/ou développer les séjours 	<p>Annulation des séjours prévus en raison du contexte sanitaire. Un seul mini-séjour a pu être organisé par l'espace jeunes durant l'été</p>
<p>Parentalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un lieu d'accueil pour les jeunes et les parents à l'ECQV 	<p>Année 2020 mise à profit pour avancer dans la définition du projet et développer le partenariat:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du projet à la nouvelle équipe municipale - Rencontre avec la Maison Des Adolescents de Montpellier - Rencontre avec l'Ecole des Parents et Educateurs 34 - Adhésion de la commune au réseau parentalité 34 - Accord des élus d'attribuer un espace plus grand à l'espace jeunes (salles A et B de la salle Richard Campos) à compter de l'été 2021 - Echange avec l'association Gutenberg concernant le label Point Information Jeunesse qui sera repris par la Mairie à compter de 2021 - Réunion multi-partenaires le 14/12 pour identifier des problématiques communes et pistes d'action <p>2 animations ont été réalisées :</p> <p><u>Animation Monte Casino 21 février 2020</u></p> <p>En partenariat entre l'Espace Jeunes, la ludothèque et l'Espace de Vie Sociale. Avait pour objectif de réunir les familles autour d'une animation « casino » : différents stands proposés tels que jeux de dés, jeux de cartes, vente aux enchères etc...</p> <p>Les stands étaient animés par les jeunes et les animateurs. Les jeux, la fausse monnaie, les articles de vente aux enchères, le buffet dinatoire ont été réalisés par les jeunes et les adhérents de la vie Valsière</p> <p>Cette soirée a rassemblé une soixantaine de personnes dont une vingtaine de familles.</p> <p><u>« Ludo Patio » 14 octobre 2020</u></p> <p>Proposition de « stands de jeux » à l'extérieur animés par les animateurs de la ludothèque, des jeunes de l'espace jeunes et l'animatrice EVS. Malgré le contexte sanitaire, une</p>

	vingtaine de participants étaient présents.
Animation de la vie sociale : <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la vie associative locale et notamment l'association Gutenberg - Grabels 	<u>Subventions :</u> 61 000€ aux associations (dont 22 000€ à l'école de musique) 75 000€ à l'association Gutenberg- Grabels (dont 4 000€ pour l'EVS) <u>Mise à disposition de locaux et de matériel (chiffres 2019 car 2020 non représentatif):</u> 37 conventions annuelles ou pluri-annuelles avec associations pour mise à disposition de locaux Locaux pour l'association Gutenberg – Grabels et l'EVS Locaux pour activités associatives et/ou réunions (440 prêts de salles ponctuels) Locaux pour sièges d'associations – Maison des associations Prêt de matériel (110 en 2019 dont 74 à des associations ou particuliers) <u>Soutien technique et logistique des services techniques municipaux pour 111 manifestations</u>

L'activité des services :

L'activité des services a évidemment été fortement impactée par le contexte sanitaire, les périodes de confinement et déconfinement progressif, ainsi que par la mise en place de protocoles sanitaires contraignants.

Structure	Organisation selon la période	Effectifs accueillis
Crèche	<p>Du 16/03 au 03/07, accueil des enfants dits prioritaires par 2 ou 3 agents de la structure. Astreinte possible week-end et jours fériés</p> <p>Depuis le 03/07, réouverture avec protocole imposant un non brassage des groupes nécessitant une réorganisation sur les temps d'accueil matin et soir, imposant une fermeture à 18h au lieu de 18h30.</p>	2 à 5 enfants en moyenne
Ludothèque	<p>Fermeture du 16/03 au 17/08, puis du 02/11 au 24/12</p> <p>Tous les animateurs ont été mobilisés sur le périscolaire puis sur le centre de loisirs l'été</p> <p>Sur les périodes d'ouverture, accueil avec jauge limitée. Pas d'accueil de classes.</p>	
RAM	<p>Confinement et télétravail du 16/03 au 13/05.</p> <p>Renseignements du public et relations partenariales par</p>	

	<p>téléphone uniquement.</p> <p>Reprise de l'accueil physique à partir du 15 mai et des temps collectifs dès le début de juillet sur Grabels</p>	
Ecoles et périscolaire	<p>A compter du 16/03, accueil des enfants dits prioritaires aux écoles Jean Ponsy et Joseph Delteil. Le personnel municipal (Atsem et animateurs) a assuré l'accueil sur le temps méridien ainsi qu'une astreinte les week end et jours fériés.</p> <p>Réouverture des écoles le 14/05 : Mise en place de « journées périscolaires » grâce à la forte mobilisation des animateurs municipaux sur les 3 écoles pour permettre l'accueil des enfants lorsqu'ils n'avaient pas leur enseignant (2 jours par semaine).</p> <p>Remise en place de la restauration scolaire dès le 14/05. Repas froids dans un 1^{er} temps puis reprise des repas chauds à compter du 22/06.</p> <p>Convention 2S2C (Sport Santé Culture Citoyenneté) avec le Rectorat à compter du 08/06 pour activités théâtre, musique, sensibilisation à l'environnement, sport, etc.</p>	<p>10 élèves en mars, et 15 élèves à partir de mi-avril</p> <p>30 à 60 élèves accueillis chaque jour sur les 3 écoles</p>
Centre de loisirs	<p>A compter du 16/03 : Accueil les mercredis et durant les vacances de Pâques pour les enfants dits prioritaires.</p> <p>Reprise d'un accueil ouvert à tous sur la période estivale : Principale contrainte sanitaire : Pas de brassage de groupes. Cela a imposé d'utiliser davantage de locaux pour pouvoir accueillir les enfants. Ouverture de l'école et du restaurant scolaire de Ponsy (uniquement en juillet) en plus de l'école Delteil, ainsi que le Picadou et l'auditorium.</p> <p>Nous avons fait le choix d'avoir un taux d'encadrement d'1 animateur pour 8 enfants (légal 1 pour 12 pour les + de 6 ans) afin de faciliter l'application du protocole et faciliter les sorties. Cela a impliqué le recrutement de 3 animateurs supplémentaires.</p> <p>Notre demande de subvention auprès de la Préfecture de l'Hérault dans le cadre du dispositif « vacances apprenantes » d'un montant de 22 500€ a été acceptée</p>	<p>12 enfants en moyenne les mercredis et 4 durant les vacances.</p> <p>Bonne fréquentation en juillet : 84 enfants en moyenne avec des maximum à 100-110 enfants jusqu'au 17/07. Fréquentation moyenne de 42 enfants en août. Chiffres en baisse par rapport à 2019.</p>

Espace jeunes	<p>Fermeture du 16/03 au 03/07</p> <p>Réouverture de l'Espace jeunes sur la période estivale :</p> <p>Ouverture uniquement de la salle des jeunes du centre. Capacité d'accueil limité à 12 jeunes.</p> <p>Réouverture de la salle de la Valsière depuis le 24/08.</p> <p>Annulation des deux séjours prévus. En remplacement, un mini-séjour (3 jours) a été organisé fin juillet aux Saintes Maries de la mer</p> <p>2 stages multisports organisés pour les 10-14 ans, l'un du 20 au 24 juillet et l'autre du 24 au 28 août</p>	<p>Bonne fréquentation tout l'été : 12 ados en juillet et 10 ados en août</p> <p>12 participants, dont une majorité de 1^{er} séjour</p> <p>10 participants pour chacun</p>
---------------	---	---

A- PETITE ENFANCE

1. La crèche Françoise Chazot

Le multi accueil Françoise Chazot a une capacité de 44 places en accueil régulier ou occasionnel, à temps plein ou à temps partiel. L'établissement applique le dispositif national de la « Prestation de Service Unique » et bénéficie à ce titre d'une aide de la CAF pour son fonctionnement. La PSU permet de répondre au plus juste aux besoins des familles.

La crèche accueille 44 enfants dans 3 sections différentes : Les acrobates (les bébés) - 10 places, les explorateurs (les moyens) - 17 places, les artistes (les grands) - 17 places.

Fréquentation

- **Taux de réservation : 80.78% (83.31 % en 2019, 79.2% en 2018, 73.18% en 2017)**
- **Taux d'assiduité : 65.63% (77.17% en 2019, 74.38% en 2018, 74.74% en 2017)**
- **Taux d'occupation : 53.02% (64.29 % en 2019, 59.04% en 2018, 56.88% en 2017)**

Les taux sur l'année sont évidemment biaisés par la période de confinement et l'interruption des contrats à la réouverture de l'établissement le 11/05 pour ne proposer que de l'accueil occasionnel. **Les efforts fournis pour améliorer les taux de fréquentation ont été brutalement interrompus avec la crise sanitaire.** Le taux de réservation remonte progressivement depuis septembre mais reste encore inférieur à son niveau de 2019. En revanche, le taux d'assiduité (contrats ajustés au plus près des besoins des familles) ayant été plus élevé à l'automne, a permis d'améliorer le taux d'occupation de la structure sur les derniers mois, ouvrant ainsi droit à un financement optimal de la part de la CAF.

2. La Ludothèque

La ludothèque est restée fermée une grande partie de l'année. Elle a fonctionné normalement de janvier à mi-mars, puis de mi-août à fin octobre avec une jauge d'accueil limitée à 10 personnes, et enfin la dernière semaine de décembre.

La fréquentation est en baisse de 25% par rapport à 2019 depuis la réouverture mi-août, et même de 40% sur les vacances de la Toussaint. Elle est faible sur la dernière semaine de l'année (30 personnes accueillies).

- Accueil des enfants de la crèche en septembre, ainsi que l'Espace jeunes, pour les animations « jeu de rôle » qui ne se font plus le vendredi en soirée, mais une fois par mois le samedi après-midi.
- La « Ludo au patio », organisée le 14/10, un après-midi jeux à l'ECQV, en partenariat avec l'Espace jeunes et l'EVS. Un moment apprécié par les ados, les enfants et les parents (une vingtaine de participants), malgré un protocole sanitaire et une communication tardive.

3. Le Relais d'Assistants Maternelles

Nombre d'assistantes maternelles (AM) :

- 32 AM agréées (-13% par rapport à 2019)
- 28 en activité réelle
- 91 places d'agrément (stabilité par rapport à 2019) pour les 28 AM agréées en activité réelle.

Nombre d'enfants accueillis :

- 92 enfants accueillis au 31.12.20 (chiffre stable par rapport à 2019) Parmi lesquels :
 - o 7 accueils de fratrie
 - o 20 accueils en périscolaire

Erosion régulière du nombre d'assistantes maternelles agréées mais stabilité du nombre de places d'agrément offertes et du nombre d'enfants accueillis.

Temps collectifs organisés :

2020	Présences AM	Présences Enfants	Présences familles	TOTAL
De janvier à mars 8 temps collectifs : 5 au Ram 2 à la Mairie 1 pendant les vac sco	59	127	3 familles (2 à la Mairie + 1 pdt les vac sco)	189
En juillet 6 temps collectifs 3 au Ram 2 à la Mairie 1 à l'ECQV (patio)	24	61	0	85
De septembre à novembre 10 temps collectifs 6 au Ram 3 à la Mairie 1 pendant les vac sco	39	74	0	113
TOTAL	122	262	3	387

Malgré le contexte sanitaire, **24 temps collectifs ont été organisés** (chiffre stable par rapport à 2019), mais effectif accueilli moindre en raison des jauges d'accueil limitées.

ACTIONS INDIVIDUELLES : contacts téléphoniques, visites avec ou sans RV, réunions, courriels			
930 contacts			
Asmats	Parents	Partenaires Grabels	Autres : information sur formations et/ou métiers PE
570	127	92	
Pour être plus juste, à ces chiffres il serait nécessaire de rajouter les contacts hors de Grabels mais concernant quand même la commune : parents cherchant un mode d'accueil à Grabels, partenaires Caf, Département, PMI, associations, etc.			

B- ENFANCE ET TEMPS PERISCOLAIRES

1. Affaires scolaires

	Ecole Primaire Pierre Soulages	Ecole Maternelle Jean Ponsy	Ecole Elementaire Joseph Delteil	TOTAL
Nombre de classes	9	7	15	31
U.E.M	0	7	0	7
Petite Section	48	57	0	105
Moyenne section	36	56	0	92
Grande section	43	67	0	110
CP	38	0	63	101
CE1	48	0	47	95
CE2	0	0	100	100
CM1	0	0	93	93
CM2	0	0	97	97
Total établissements (hors U.E.M)	213	180	400	793
Total Mater	307			
Total Elem	486			
Total U.E.M	7			
Total	800			

Au 31/12/2020, 800 élèves étaient scolarisés à Grabels, les 7 élèves de l'Unité d'enseignement autisme inclus. **Ils étaient 790 un an auparavant.** L'école Jean Ponsy a bénéficié de l'ouverture d'une 7^{ème} classe.

Une forte hausse du nombre d'enfants instruits à domicile est constatée : 17 enfants à ce jour, dont 6 collégiens, 6 relevant de P. Soulages, 4 de J. Delteil, 1 de J. Ponsy.

Le service affaires scolaires se structure davantage pour faire face à l'accroissement du nombre d'élèves et à l'évolution du cadre réglementaire.

a. L'école Pierre Soulages

Changement à la direction de l'établissement

La mise à disposition d'un personnel municipal pour assister la directrice de l'école dans ses tâches administratives se poursuit au rythme de 2 matinées par semaine.

Depuis janvier, l'association Gutenberg-Grabels assure l'accompagnement scolaire dans les locaux de l'école Pierre Soulages. Depuis septembre, l'école de musique propose des ateliers d'éveils musicaux également dans les locaux.

b. L'école Jean Ponsy

L'Unité d'enseignement maternel (UEM) pour les 7 élèves présentant des troubles du spectre autistique a entamé sa 3^{ème} année de fonctionnement. **Le bilan fait par le gestionnaire ADAGES est très positif concernant les apprentissages des élèves et l'inclusion progressive auprès des autres élèves.** L'ensemble du corps enseignant et du personnel municipal juge très positif les interactions observées entre les enfants, sur l'ensemble des temps scolaires et périscolaires.

La déléguée interministérielle à la stratégie autisme, Claire Compagnon, est venue en octobre visiter les locaux et rencontrer les équipes ainsi que les familles.

La mise à disposition d'un personnel municipal pour assister la directrice de l'école dans ses tâches administratives se poursuit au rythme de 2 matinées par semaine.

c. L'école Joseph Delteil

Un bureau d'études a été sélectionné en mars 2020 pour définir le programme de la rénovation de l'école, sur la base du cahier des charges élaboré par un groupe de travail, regroupant élus municipaux, utilisateurs de l'établissement (enseignants, responsable de l'entretien et de la restauration scolaire, responsables périscolaire et du centre de loisirs, responsable des services techniques, mais aussi représentants des élèves) et représentants des parents d'élèves.

Le rapport provisoire a été présenté en Mairie en novembre. Le programme définitif devrait être validé au 1^{er} trimestre 2021.

2. Le périscolaire

a. Conseils de la vie périscolaire

C'est une instance facultative mise en place en 2016 à l'initiative de la Commune, regroupant les délégués de parents, les élus municipaux en charge du secteur Enfance Education et les services périscolaires. Les directeurs d'établissements scolaires y sont conviés mais n'ont pas d'obligation à y participer. L'objectif est d'échanger sur les temps périscolaires, leur organisation, leur contenu, de dresser des bilans, de travailler sur des points particuliers, etc. Les Conseils prévus au 1^{er} semestre ont été annulés. **Un seul Conseil a pu se réunir le 24/11.**

b. La restauration scolaire :

Une commission menus réunissant le prestataire SHCB, élus, parents d'élèves délégués et personnel municipal a pu être organisée le 17/11. Cette commission a pour objet de suivre la bonne exécution du marché et de transmettre remarques et propositions concernant les produits et menus proposés.

c. Le transport scolaire :

Depuis septembre 2019, le service de transport scolaire municipal ne concerne plus que les élèves de CE2 à CM2. La demande moins importante permet d'octroyer davantage de trajets aux mêmes enfants. Depuis septembre 2020, **68 enfants bénéficient du service** (contre 76 en 2019), issus de 58 familles (contre 69 en 2019). Chacun bénéficie en moyenne de 6,4 trajets par semaine (contre 6 en 2019).

d. Les Accueils de Loisirs Périscolaires :

La fréquentation des ALP à l'automne n'a pas retrouvé son niveau de 2019. Cela peut s'expliquer par la crainte des familles mais aussi par les protocoles sanitaires imposant le port du masque dès l'âge de 6 ans et le non brassage des groupes.

Ainsi, à l'école Jean Ponsy, les effectifs accueillis sont stables par rapport à 2019 (**22 enfants le matin, 125 à midi, 48 le soir**) malgré la hausse du nombre d'élèves scolarisés (+10). A l'école Joseph Delteil, la baisse est de l'ordre de 5% (**30 enfants le matin, 285 à midi, 75 le soir**) malgré la hausse du nombre d'élèves scolarisés (+10). A l'école Pierre Soulages, la baisse est de l'ordre de 5 à 10% (**20 enfants le matin, 130 à midi, 60 le soir**) alors que les effectifs d'élèves scolarisés n'ont diminué que de 3%.

Malgré la lourdeur des protocoles sanitaires, les équipes d'animateurs proposent des programmes d'activités variés comprenant des activités manuelles, sportives, créatives, etc.

Des multiactivités sont proposées sur inscription chaque soir pour les élèves d'âge élémentaire à l'école Pierre Soulages. Ils ont dû être annulés à l'école Joseph Delteil en raison des contraintes sanitaires au regard du nombre d'enfants. Le service municipal des sports anime des ateliers dans ce cadre-là aux écoles J. Delteil et P. Soulages.

Un intervenant extérieur anime des ateliers d'échecs hebdomadaires aux écoles J. Delteil et P. Soulages.

La 4^{ème} édition du guide périscolaire en fin d'année scolaire, diffusée par voie électronique à l'ensemble des familles, permet de détailler le fonctionnement des services périscolaires.

e. Le Conseil Communal des Enfants

Les 10 élus du CCE sont encadrés par un animateur de l'ALP J. Delteil. En 2020, les projets des enfants n'ont pas pu être mis en œuvre.

Les 5 et 6 octobre ont eu lieu les élections pour renouveler la moitié des membres.

f. La régie scolaire :

Le bilan de l'année 2020, arrêté à la date du 5 janvier 2021, est fait en partie sur deux exercices scolaires :

- ✓ Le 1^{er} semestre de l'année 2020 correspondant aux 2 derniers trimestres de l'année scolaire 2019/2020,
- ✓ Les 4 derniers mois de l'année 2020 correspondant au début de l'année scolaire 2020/2021.

L'ensemble des factures impayées de l'année scolaire 2019/2020 a fait l'objet d'un titre exécutoire transmis par l'ordonnateur à la Trésorerie de Castries. Son recouvrement est en cours.

Année scolaire de référence	Structure	Montant facturé	Montant encaissé	Impayé
2019/2020	Alp Matin Élémentaire	1 406,48	1 309,81	96,67
	Alp Soir Élémentaire	2 751,47	2 493,83	257,64
2020/2021	Alp Matin Élémentaire	2 301,46	1 712,02	589,44
	Alp Soir Élémentaire	5 638,56	4 313,68	1 324,88
	Sous-total	12 097,97	9 829,34	2 268,63
2019/2020	Alp Matin Maternelle	1 170,72	1 061,99	108,73
	Alp Soir Maternelle	2 676,86	2 355,20	321,66
2020/2021	Alp Matin Maternelle	1 908,03	1 386,88	521,15
	Alp Soir Maternelle	4 635,31	3 434,48	1200,83
	Sous-total	10 390,92	8 238,55	2 152,37
2019/2020	Bus Aller	348,70	335,48	13,22
	Bus Retour	1 264,70	955,66	309,04
2020/2021	Bus Aller	457,78	334,38	123,40
	Bus Retour	2 336,66	1 540,10	796,56
	Sous-total	4 407,84	3 165,62	1 242,22
2019/2020	Restauration Élémentaire	56 953,12	44 934,73	12 018,39
	Alp Midi Élémentaire	5 400,85	4 292,99	1 107,86
2020/2021	Restauration Élémentaire	35 590,98	32 005,88	3 585,10
	Alp Midi Élémentaire	3 388,74	3 055,96	332,78
	Sous-total	101 333,69	84 289,56	17 044,13
2019/2020	Restauration Maternelle	20 966,89	18 841,01	2 125,88
	Alp Midi Maternelle	2 037,70	1 848,18	189,52
	Journée périscolaire	1 068,75	775,95	292,80
2020/2021	Restauration Maternelle	33 850,84	25 064,21	8 786,63
	Alp Midi Maternelle	3 221,76	2 405,42	816,34
-	Sous-total	61 145,94	48 934,77	12 211,17
Année scolaire de référence	Structure	Montant facturé	Montant encaissé	Impayé
2019/2020	Restauration Adulte	1 025,00	1 025,00	0,00

2020/2021	Restauration Adulte	2 000,00	1 880,00	120,00
	Sous-total	3 025,00	2 905,00	120,00
2019/2020	Restauration Scolaire U.E.M	626,60	626,60	0,00
2020/2021	Restauration Scolaire U.E.M	979,60	979,60	0,00
	Sous-total	1 606,20	1 606,20	0,00
	TOTAL	194 007,56	158 969,04	35 038,52
		Taux de recouvrement au 5 janvier 2021		81,94%

Les prestations périscolaires ont été payées selon la répartition des modes de paiement suivante :

- ✓ 48,24 % par prélèvements automatiques en baisse par rapport à 2019 (51,18 %),
- ✓ 48,59 % par cartes bleues en hausse par rapport à 2019 (43,89 %),
- ✓ 2,86 % par chèques en baisse par rapport à 2019 (4,41 %),
- ✓ 0,31 % en espèces en baisse par rapport à 2019 (0,52 %).

Cependant, dû à la crise de la Covid 19, les prestations périscolaires des mois de mars et mai 2020 n'ont fait l'objet d'aucune facturation aux familles suite à une Délibération du Conseil Municipal du 10 juillet 2020 pour un montant de 20 608,75 €. Au mois d'avril 2020, les écoles étaient fermées.

Le montant facturé est inférieur de 36.6% à celui de l'exercice précédent.

Le bilan définitif de l'année scolaire 2019/2020 laisse apparaître un taux de paiements spontanés des familles au régisseur égal à 93,86 % pour un montant total de prestations périscolaires facturé de 196 566,35 € soit 12 077,45 € de factures impayées transmises en contentieux auprès de la Trésorerie de Castries. Le paiement spontané est en baisse de 1,65 point par rapport à l'année scolaire 2018/2019.

Pour le 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2020/2021, à la date du 5 janvier 2021, le taux d'impayés est de 22,42 % pour un montant facturé sur la période de 119 683,97 €.

En 2021, la mise en place du nouveau Portail Familles V3 donnant la possibilité aux usagers de faire des démarches directement en ligne (intégration de documents, mise à jour des revenus...etc...) est souhaité pour permettre une gestion plus pertinente de la régie scolaire.

3. L'ALSH Les Agassous

Fréquentation :

Baisse de 5% de la fréquentation sur les mercredis depuis septembre (**105 enfants en moyenne**) par rapport à la même période l'année précédente. Même tendance observée durant les vacances d'été, de la Toussaint et de Noël.

Activités les mercredis :

En début d'année, chaque mercredi matin par petits groupes les enfants se sont rendus à la maison de la nature de Lattes afin de découvrir un magnifique domaine. Un bon bol d'air pour le plus grand

bonheur des enfants. Un groupe s'est rendu à l'Hôtel de collections M.O.C.O à Montpellier voir une exposition riche d'une cinquantaine d'artistes russes contemporains.

Les protocoles sanitaires ont restreint les possibilités d'activités. L'équipe d'animation a néanmoins su s'adapter et proposer des programmes diversifiés et originaux aux enfants : création de décors, de maquettes, couture, chasse aux trésors, activités manuelles en extérieur, sorties.

A l'automne, Escape Game. « Sauvons Axolotl ». Nous avons créé un Escape Game que nous avons pu mettre en place pour tous les enfants de plus de 6 ans. L'objectif est de sensibiliser les enfants à la préservation des espèces en voie de disparition. Cet Escape Game est susceptible d'être partagé avec d'autres communes dans le cadre de « eco-métropole » avec l'écolothèque.

Activités durant les vacances :

Durant l'été : Art Manuel, déco, fresques, peinture sur vitres, poterie, Fimo, chasse aux trésors, jeux de pistes, stage de Graff, de théâtre, de danse, de chants. Fabrication de costumes, de déguisements, de masques. Fabrication de marionnettes. De nombreux jeux d'eau, ventre glisse grâce aux nombreuses piscines installées. Land art, jeux nature. Création de jeux de société.

Les spectacles ont eu lieu au jardin des oiseaux mais aussi dans le hall de l'école : théâtre, magie, cirque et marionnettes.

Les sorties organisées :

3 sorties à la mer (Carnon), 2 sorties au Lac du Crès, 1 sortie au château de St Jean de Buèges, 3 sorties au Château d'O, 1 sortie au centre de Montpellier, 1 sortie Lac du Salagou, Parc de Coulondres de Saint Gely du Fesc, 1 sortie Zoo de Lunaret, 2 sorties Parc Sophie Desmarets (Mosson)

Durant la Toussaint : Jeux sportifs au jardin des oiseaux, plusieurs sorties au potager de la Mosson pour lecture de contes afin de sensibiliser les enfants au jardinage et aux saisons, spectacle offert par Alexandre Eliot de la « Fabrique aux contes » en partenariat avec les passerelles de Grabels pour tous les enfants le vendredi 23 octobre : « La sorcière Crapouillette », stage de théâtre pour les + de 6 ans, la deuxième semaine des vacances.

La régie du centre de loisirs :

<u>Service</u>	<i>Montant facturé 2019</i>	<i>Montant facturé 2020</i>	<i>Montant encaissé 2019</i>	<i>Montant encaissé 2020</i>	<i>Impayé 2019</i>	<i>Impayé 2020</i>	<i>% Impayé 2019</i>	<i>% Impayé 2020</i>
Centre De Loisirs Moins De 6 Ans : Mercredi	20 569,18 €	10 701,76 €	19 978,51 €	8 479,51 €	590,67 €	2 222,25 €	2,87%	20,77%
Centre De Loisirs Moins De 6 Ans : Petites Vacances	13 481,81 €	10 075,60 €	12 718,56 €	9 127,67 €	763,25 €	947,93 €	5,66%	9,41%

Centre De Loisirs Moins De 6 Ans : Grandes Vacances	15 093,78 €	14 860,55 €	12 776,19 €	12 723,70 €	2 317,59 €	2 136,85 €	15,35%	14,38%
Centre De Loisirs Plus De 6 Ans : Mercredi	21 492,79 €	12 042,75 €	20 555,35 €	9 205,09 €	937,44 €	2 837,66 €	4,36%	23,56%
Centre De Loisirs Plus De 6 Ans : Petites Vacances	12 386,31 €	8 599,67 €	11 710,48 €	7 041,47 €	675,83 €	1 558,20 €	5,46%	18,12%
Centre De Loisirs Plus De 6 Ans : Grandes Vacances	15 407,10 €	14 654,35 €	12 916,75 €	11 979,70 €	2 490,35 €	2 674,65 €	16,16%	18,25%
Sorties Vacances Scolaires	1 604,00 €	146,00 €	1 309,00 €	107,00 €	295,00 €	39,00 €	18,39%	26,71%
TOTAL	100 034,97 €	71 080,68 €	91 964,84 €	58 664,14 €	8 070,13 €	12 416,54 €	8,07%	17,47%
Evolution n-1	-28,94%		-36,21%		53,86%			

Le montant facturé est en baisse de 28.94% par rapport à 2019, et le montant encaissé de 36.21%. Le taux d'impayés a plus que doublé, passant de 8.07% en 2019 à 17.47% en 2020.

Les prestations ont été payées selon la répartition des modes de paiement suivante :

- ✓ **7.89 % par prélèvement automatique**
- ✓ **66.31 % par carte bleue en ligne**
- ✓ **8.92 % par chèque**
- ✓ **0.81 % en espèces**
- ✓ **16.07% par Cesu, Aide aux loisirs CAF, ANCV**

C- SPORTS ET JEUNESSE

1. L'Espace Jeunes

L'Espace Jeunes a également souffert d'une longue période de fermeture depuis mi-mars, puis de la réouverture avec jauge limitée de la salle du centre à partir du 03/07, et de la salle de la Valsière le 24/08. L'annulation de la fête d'Halloween a affecté la fréquentation durant les vacances de la Toussaint, puis les salles ont à nouveau fermé à compter du 02/11 pour rouvrir le 13/11 (centre) et fin novembre (Valsière).

La fréquentation a été plutôt bonne durant l'été, avec une douzaine de jeunes chaque jour en moyenne en juillet, puis une dizaine en août. Grands jeux extérieurs, sports, canoé, plage rivière, laser game, et des soirées à thème à la Valsière et au centre ont été proposés. Les séjours habituels de début d'été ont été annulés, et un mini-séjour de 3 nuits a été organisé en remplacement auquel ont participé 12 jeunes.

Si la fréquentation en septembre a été très bonne – 263 présences cumulées - (supérieure à celle de 2019, notamment pour la salle de la Valsière), les chiffres sont en net recul pour les trois derniers mois de l'année.

2. Le sport

Le Service des sports assure, en lien avec les services techniques, la gestion des infrastructures sportives : éclairage, remise en terre des terrains de tennis, planification des tontes et arrosage du stade pelousé, suivi des travaux d'entretien et du ménage, suivi des recommandations liées à l'accessibilité, etc.

Il entretient des liens étroits avec toutes les associations sportives, assure l'animation des réseaux sociaux dédiés au sport grabellois avec des informations et des résultats que nous transmettent les clubs et des informations sur les événements sportifs organisés par la commune.

Beaucoup d'événements sportifs n'ont pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire et les protocoles en vigueur ont considérablement impacté l'activité des clubs et associations sportives. Le service sport a assuré le relais d'information auprès de ces derniers.

Cependant quelques événements ont pu avoir lieu :

- En février Semi-marathon de Barcelone : Un groupe de 8 personnes participant à l'atelier course à pied du samedi matin sont allés éprouver leur capacité sur longue distance. (21 kms)
- La soirée des champions a pu avoir lieu aussi le 28 février récompensant les clubs et leur travail.
- La course contre la montre (remplaçant le Trail de Grabels) s'est déroulée à La Goule de Laval en septembre : malgré le peu de coureurs cela a été très apprécié.

Ateliers et stages : Mise en place chaque mercredi depuis le 09/01 d'un atelier ping-pong à l'ECQV pour les 8-12 ans, maintien de la course à pied chaque samedi pour les adultes, stages multisports pour les 10-14 ans durant une semaine sur chaque période de vacances scolaires (5 stages pour 47 participants).

Implication dans les temps scolaires et périscolaires : séances multisports aux ALP élémentaires. Le service sports a proposé différents ateliers sur les ALP du soir (école Delteil et Soulages) : Basket, sports d'opposition et de coopération, Ultimate.

Une stagiaire PESAPS est intervenue aussi sur le temps périscolaire : un projet sur le repas du sportif sur le temps méridien avec un groupe de CM2. L'objectif étant d'associer alimentation et activité physique. Et un temps sur l'ALP du soir pour travailler avec les enfants sur l'apport énergétique du goûter.

Sur l'ALSH le service des sports intervient le mercredi pour proposer des activités encadrées comme par exemple activité de motricité avec les plus petits (3-5 ans)

Implication auprès de l'Espace Jeunes : séances sportives ponctuelles en appui aux animateurs de l'Espace Jeunes.

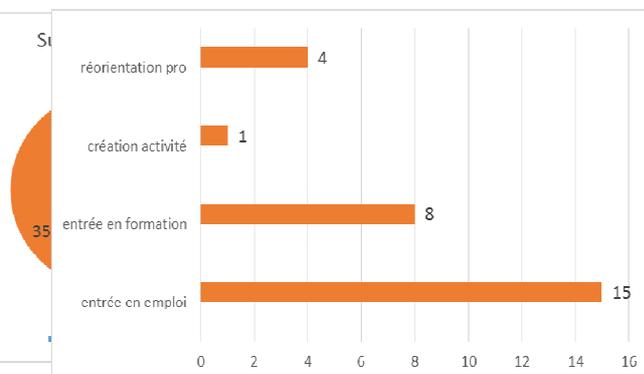
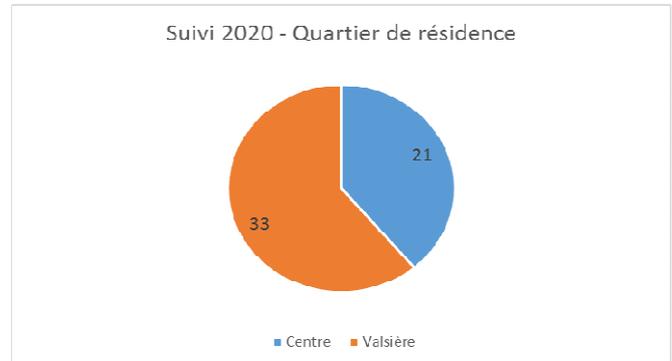
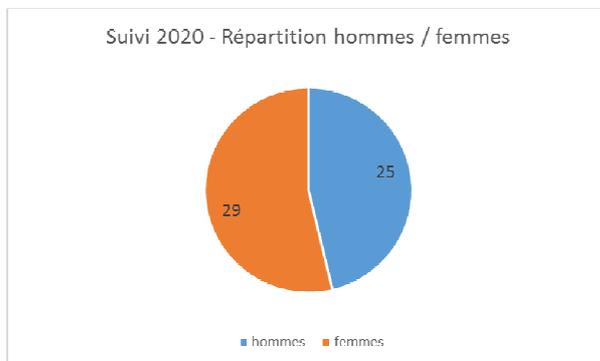
Depuis septembre 2019, le Service municipal des sports est impliqué dans les séances d'éducation physique et sportive aux écoles Joseph Delteil et Pierre Soulages dans le cadre d'une Convention de partenariat entre la direction académique des services de l'Education Nationale. Ainsi, les animateurs sportifs municipaux accompagnent tout au long de l'année les enseignants dans la préparation et le déroulement des séances sportives. En 2020, le service a encadré le cycle rugby avec les CP, le cycle Basket avec les CM2 et en partie le cycle Tambourin avec les CM1.

Convention avec Montarnaud : Une nouvelle convention a été établie avec le club de football de l'AS Montarnaud concernant l'utilisation du stade pelousé de l'Avy sur l'année sportive 2020/2021. Comme l'an dernier, les équipes 1 (Régional 1) et 2 (Départementale 2) y feront leurs matchs.

Une convention est aussi établie avec l'entreprise Horiba qui occupe le terrain S.Oltra deux fois par semaine entre 12h-14h et une après-midi au mois de juillet pour leur tournoi de fin d'année.

9- Point emploi

54 nouveaux suivis au point emploi municipal, dont 21 résidant à Grabels centre et 33 à Grabels Valsière. **29 femmes et 25 hommes.**



Un rajeunissement du public en sortie de confinement a été observé pouvant être expliqué par la fermeture des missions locales et ensuite leur réouverture uniquement à distance, mais aussi beaucoup d'étudiants qui ont été à la recherche d'un job d'étudiant.

Peu de suivis "longs", beaucoup de demandes de travail sur CV ou lettre de motivation et surtout besoin de motivation ou reprise de confiance en soi, Au dernier trimestre (peut être suite au premier confinement) les souhaits de travailler sur la réorientation professionnelle ont été plus nombreux, Nous pouvons constater aussi une crainte de la part de certains demandeurs d'emploi à rechercher du travail en cette période compliquée, malgré le fait que certains des demandeurs d'emploi accompagnés arrivaient en fin de droits.

Partenariats maintenus par visio ou téléphone, et reprogrammation des petits déjeuners partenaires sur le mois de janvier 2021, Participation à une réunion territoire zéro chômeur, visite de la ressourcerie à St André de Sangonis, réflexion et début de mise en place d'un conseil de demandeurs d'emploi, travail autour d'une charte de l'emploi, recrutement des agents recenseurs pour la préparation du recensement de la population prévue initialement pour début 2021.

10- Partenariat avec la ville d'Abalak

La convention cadre triennale de coopération entre Grabels et Abalak a été renouvelée lors du Conseil municipal de décembre 2019 pour la période 2020-2022.

L'accès à l'eau potable pour les habitants d'Abalak devient un axe majeur du partenariat.

Des demandes de subvention ont été déposées auprès de l'Agence Française de Développement et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour permettre la réalisation de l'extension du réseau d'adduction d'eau de la ville.

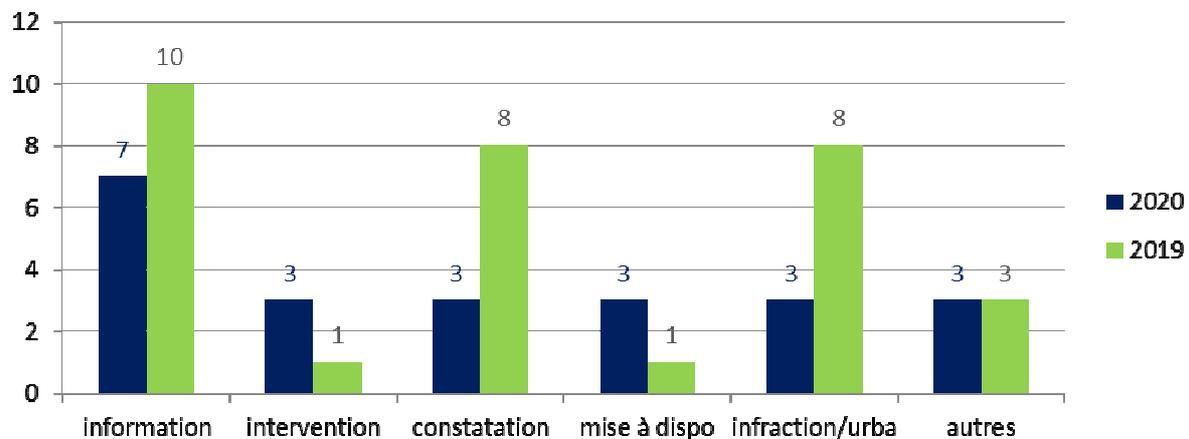
L'agence de l'eau a donné son accord, alors que le dossier auprès de l'Agence Française de Développement est toujours en cours d'instruction.

11- Police Municipale

Les activités du service de police municipale de Grabels pour l'année 2020 sont relativement stables. Des variations statistiques sont cependant observées, notamment en raison du contexte de la pandémie COVID19 sur le territoire national.

- Activités de service

o **22 rapports.**

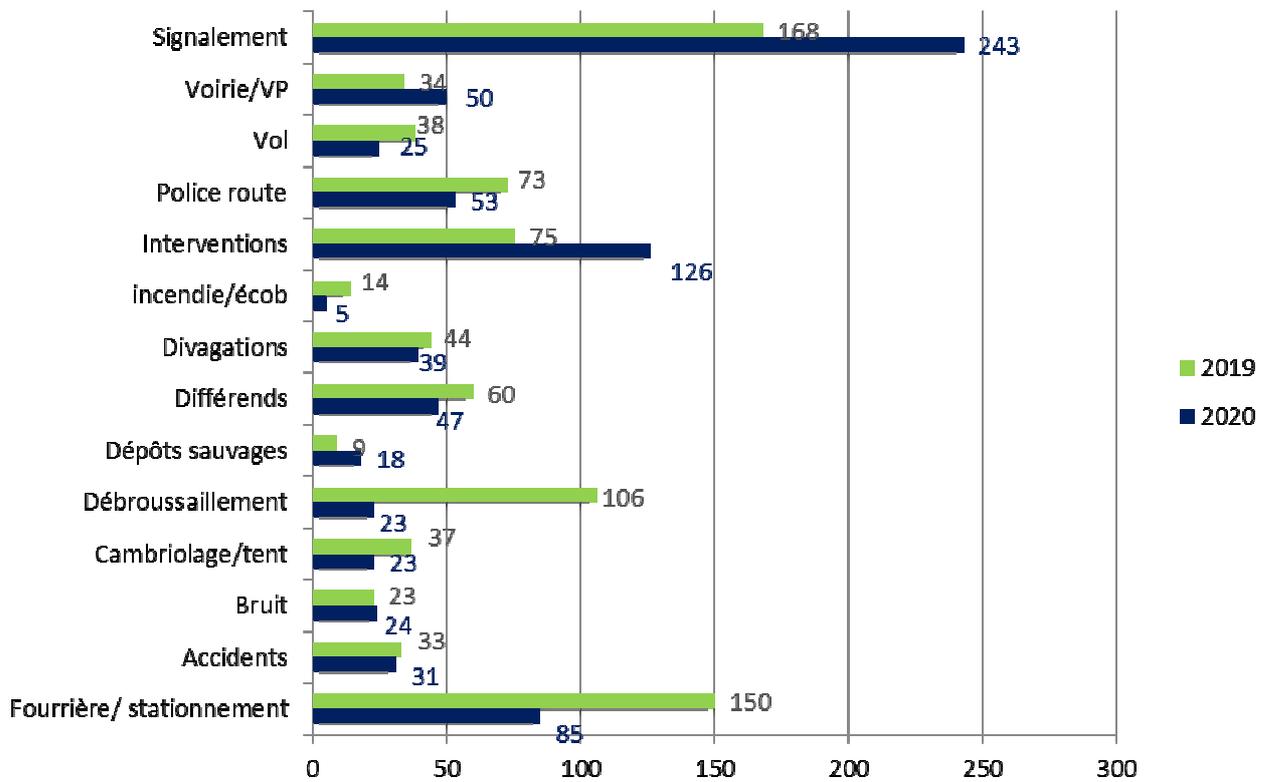


o **activités de service 1902 (2116 en 2019).**

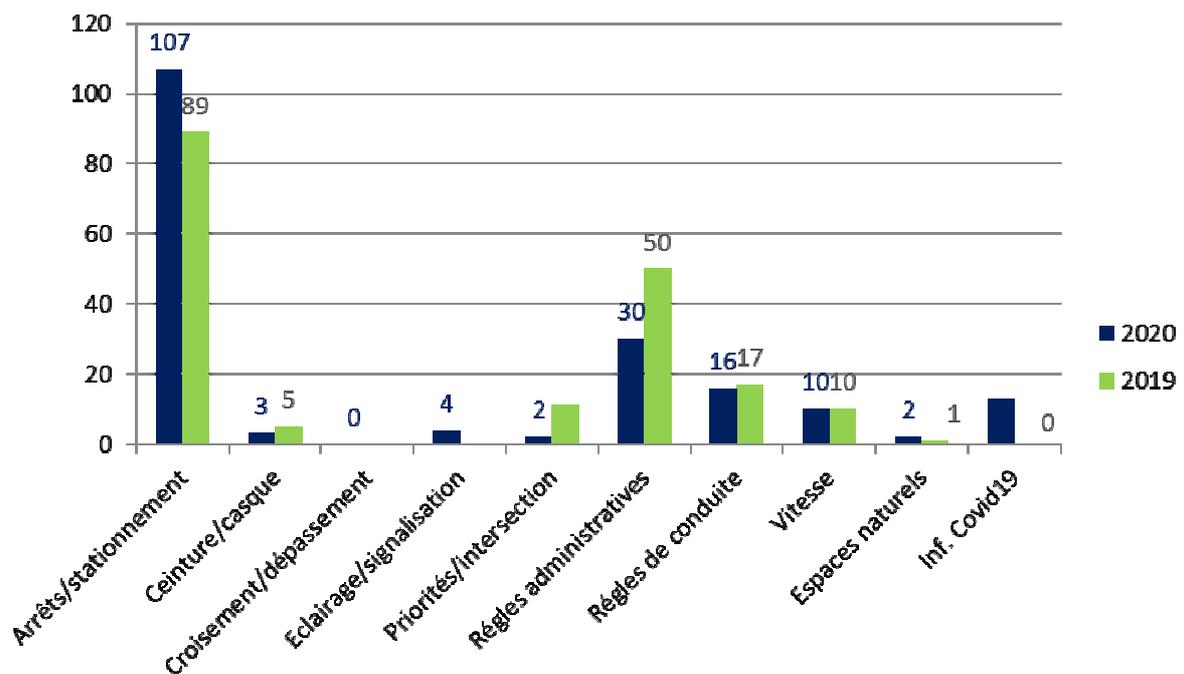
Ces chiffres repris dans le tableau ci-dessous ne reflètent pas toujours le nombre de faits (accidents, cambriolages, dégradations, vols....) survenus sur la commune mais le nombre de nos interventions.

Les autres activités de service sont relatives à des interventions très diverses et dont il est impossible de dresser une liste exhaustive tant les doléances ou requêtes des administrés sont variées (Enquêtes de voisinage et interventions diverses sur demande de la Gendarmerie, interventions pour des incinérations de végétaux, interventions pour des problèmes de logements insalubres ou vacants, interventions auprès de personnes alcoolisées, dépressives et/ou suicidaires, ouvertures de porte, interventions chez des particuliers suite à des déclenchements d'alarme, recherche de personnes, interventions pour des problèmes de salubrité, interventions pour des atteintes à l'intégrité du domaine public...

○ Principales activités de service



○ 187 verbalisations PVE (184 en 2019)



Outre les interventions répertoriées dans le graphique ci-dessus, le service de la Police Municipale a assuré les missions suivantes :

- **Opération Tranquillité Vacances** : 57 personnes ont fait appel au service pour surveiller leur domicile en leur absence.
- **Gestion des objets perdus/trouvés** : 103 dossiers traités.
- **Sécurisation du domaine public routier** :

CONTRÔLES ROUTIERS EFFECTUÉS EN 2020		
Nombre	Verbalisations (vitesse, règles de circulation, règles administratives) Non-respect mesures COVID	Avertissements, présentations de documents
33	20 + 1 délit	15

Au vu des orientations définies pour le service de PM dans le cadre de la sécurisation du domaine routier, le tableau ci-dessus résume le nombre de contrôles effectués sur l'ensemble du territoire communal, ainsi que les infractions relevées directement liées à ces dispositifs.

Certains de ces contrôles ont été réalisés en coordination avec la gendarmerie.

- **Cambriolages**
24 cambriolages sur la commune dont 4 tentatives en 2020 (37 en 2019).
- **Sécurité aux abords des écoles** :

Depuis la rentrée de septembre 2020, des points de surveillance sont repartis sur les sites Soulages et PONSY/DELTEIL notamment aux sorties du soir pour maintenir une visibilité de la PM.

- **Prévention et formation dispensées par les agents:**

- **Formation aux 1ers secours** :

En 2020, 4 agents (crèche) ont été formés au recyclage SST.

- **Prévention routière** :

En raison du contexte sanitaire lié à la pandémie COVID, les interventions de prévention routière ont été suspendues en 2020.

- **Prévention « permis internet »**

Sensibilisation aux risques liés à internet et à l'utilisation des réseaux sociaux par les enfants.

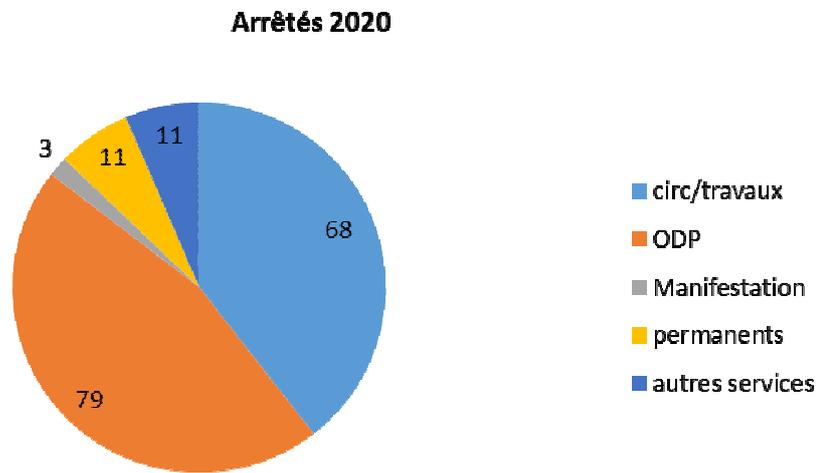
Cette sensibilisation a été effectuée auprès des 3 classes de CM1 soit environ 80 élèves.

- **Surveillances manifestations culturelles, sportives / festivités / élections**

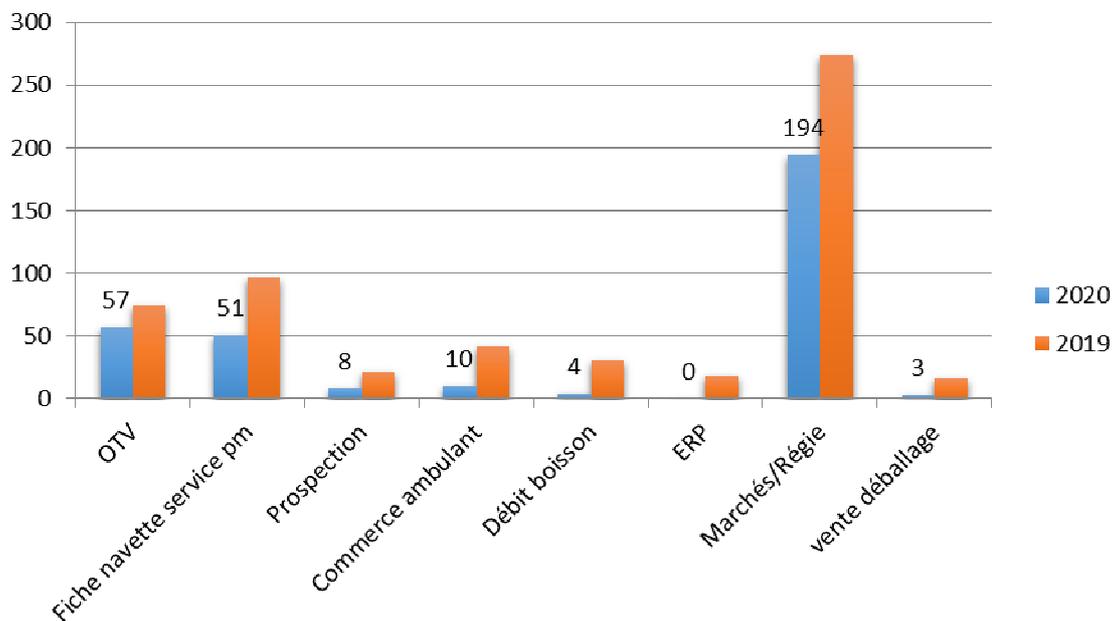
- **Manifestations** : Présence et sécurisation lors de 6 manifestations et cérémonies.
- **Plan canicule** : Prise de contact par téléphone ou physiquement lors de nos présences les samedis et les dimanches de juillet et d'août 2020 avec les personnes âgées et/ou isolées, inscrites sur le plan canicule. Lien avec le CCAS.

- La gestion administrative

- 172 arrêtés



- **Autres tâches administratives**

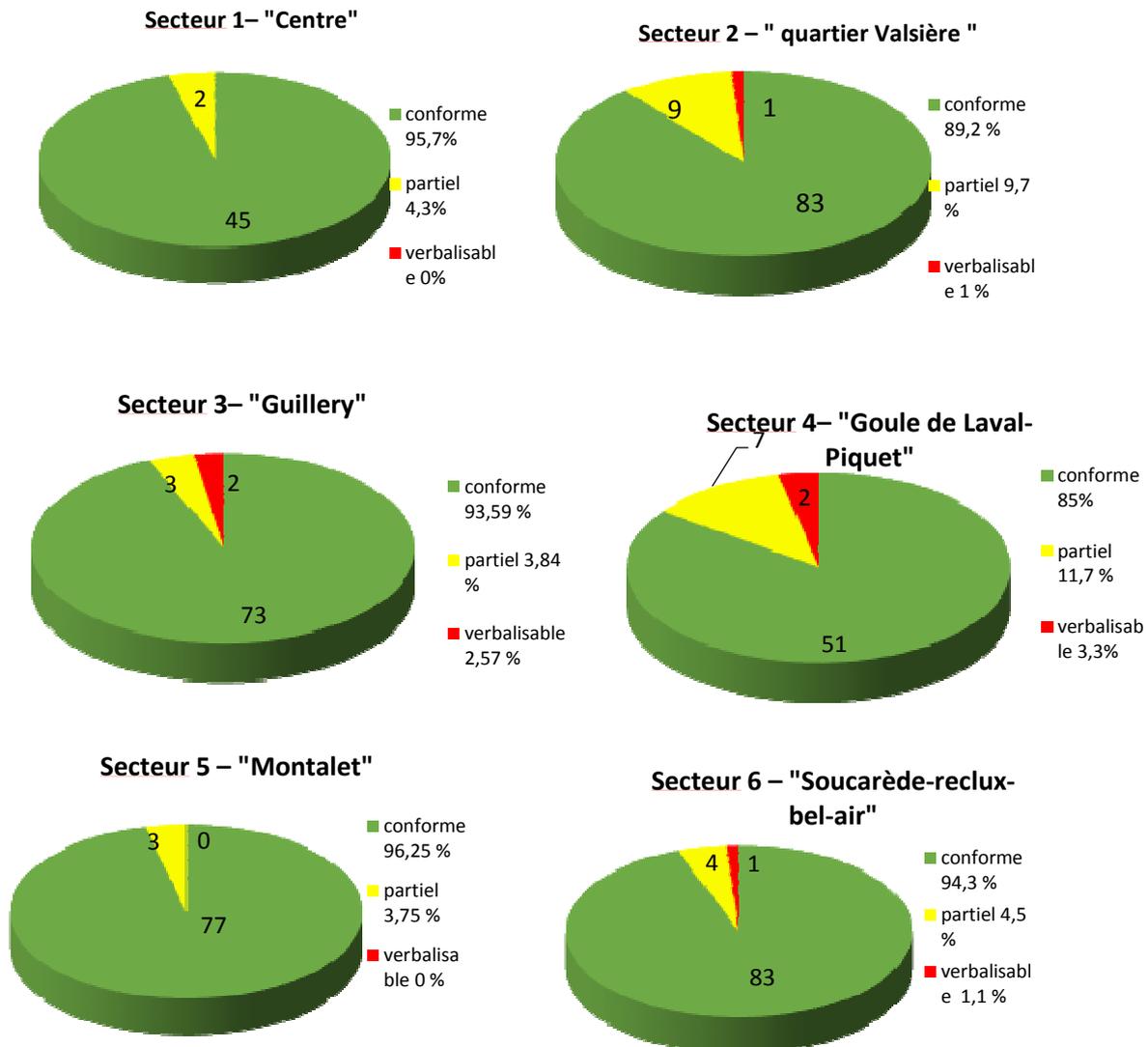


- **Marché** : Surveillance du marché du samedi matin dont 2 marchés exceptionnels.

- **Débroussaillage**

En prévention des incendies de forêt, une action concrète a été portée en 2019 sur le contrôle et le suivi des OLD. Une sectorisation du territoire communal a été déterminée pour attribuer un secteur à chaque agent du service qui en est désormais référent. Les contrôles se sont poursuivis en 2020 en

priorisant les parcelles qui présentaient des insatisfactions aux règles des OLD. A noter que l'ONF assistera la municipalité pour les contrôles prévus en 2021. Ci-dessous, un visuel graphique de l'état des parcelles soumises aux OLD par secteur.



- **Formation professionnelle :**

- 1 agent a suivi son perfectionnement annuel « Moniteur Maniement des Armes » (2 jours).
- 1 agent a suivi une formation MMA « transition PSA » (2 jours)
- 1 agent a suivi un recyclage MMA (3.5 jours)
- 2 séances d'entraînement au tir organisées pour l'ensemble des agents (50 cartouches par séance et par agent).
- 2 séances d'entraînement pour l'ensemble des agents au maniement du bâton de défense et aux gestes techniques et professionnels d'intervention.

- **Ressources Humaines:**

● Recrutement :

Suite à deux départs par mutation professionnelle, deux nouveaux agents ont été recrutés et ont rejoint l'effectif de la police municipale (1 agent recruté au 1^{er} mars 2020 avec la qualité d'adjoint au chef de poste, 1 agent recruté au 1^{er} octobre 2020).

Le recrutement d'un septième agent a été validé au 1^{er} janvier 2021.

● Ressources :

A noter l'absence de la coordinatrice administrative depuis le mois de mai 2020 (statut de longue maladie notifié en décembre 2020). En cette absence, le chef de service assure la prise en compte des charges administratives liées au poste dépourvu (hormis les certificats d'affichage gérés par le secrétariat du maire). Cependant, une priorisation des tâches administratives délaisse en contrepartie d'autres tâches comme l'archivage et la quantification des données.

- **Projet de service**

A la demande de Monsieur le Maire, le Chef de service a élaboré un projet de service sur la réorganisation des plannings à compter de 2021 au vu des orientations à venir pour la police municipale de Grabels avec le recrutement d'un agent supplémentaire. Il a également été demandé de relancer le projet de vidéo protection sur la commune. Une consultation de bureaux d'étude est en cours pour la faisabilité du projet.

- **Pandémie COVID-19**

● **Organisation**

Le contexte sanitaire liée à la pandémie COVID-19 sur le territoire national a impacté le fonctionnement et l'organisation de tous les services municipaux dont la PM.

Lors du 1^{er} confinement en mars, un service minimum a été maintenu pour la PM avec la présence d'un binôme en journée du lundi au vendredi pour éviter le croisement des agents.

A l'issue de cette restriction, le service PM a été maintenu à fonctionnement optimal sur le reste de l'année.

Conformément aux directives municipales, des mesures sanitaires adaptées ont été mises en place au sein du service (accueil fermé au public avec prise de RDV possible, port du masque, désinfection des équipements collectifs, distanciation physique adaptée...).

● **Activité**

Sur cette année particulière, nous pouvons noter une baisse de certaines activités liées à l'évènementiel et au fonctionnement des commerces et des activités professionnelles.

Le marché circuit-court de Grabels a quant à lui été maintenu avec la mise en place de mesures adaptées et a même généré un surcroît d'inscriptions de nouveaux exposants.

A contrario il est observé une hausse de certaines activités liées aux rapports humains impactés par les mesures sanitaires (différends de voisinage, non-respect des mesures sanitaires, altercations, différends familiaux...).

De nombreux contrôles ont été effectués par les agents durant ces mois de restrictions pour le respect des mesures sanitaires et des dérogations de déplacement. Ces contrôles préventifs ont cependant abouti à plusieurs verbalisations avec discernement à l'encontre de personnes déraisonnables.

12- Services techniques

a- Travaux – études suivis et travaux régie

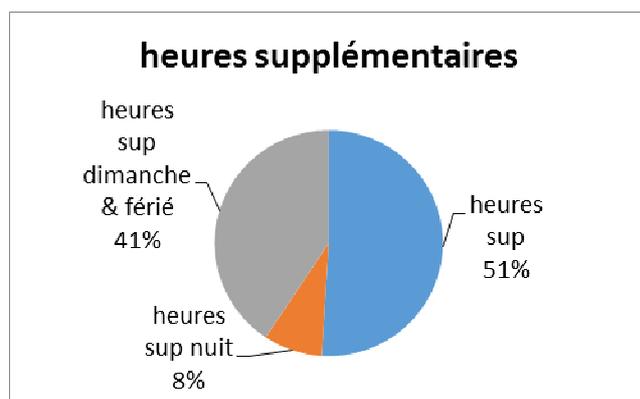
N°	Titre	Site	Compléments	Observ.
1	3M	Place Jean Jaurès	Reprise surface parking	Suivi
2	3M	Rue Fon de Combes	Mise en conformité trottoir	Suivi
3	3M	Rue du Bosquet	Reprise trottoir	Suivi
4	3M	Impasse plein soleil	Traitement passage vers le Rieumassel	Suivi
5	3M	Ecole P Soulages	Mise en conformité piétons PSH	Suivi
6	3M	Rte de Bel Air & Coustierrassas	Reprise trottoir suite dégâts racinaires	Suivi
7	3M	Rte Montpellier	Création engouffrement pluvial	Suivi
8	3M	Rue du Château	Curage et passage caméra	Suivi
9	3M	Axes principaux	Reprise marquage au sol	Suivi
10	3M	Rte de Montferrier	Reprise des tampons	Suivi
11	3M	Rte de Bel Air	Reprise des portions en pavés autobloquants	Suivi
12	Travail administratif	Suivi des consommations des divers fluides (eau, électricité, gaz) Réalisation des bons et enregistrement des factures Enregistrement des congés des agents Suivi des astreintes	Réalisation du CR des ST Suivi des diverses demandes de travaux Suivi des réparations des véhicules et mise à jour tableau de GO	Remplir les tableaux de bord
13	Groupe scolaire P Soulages	tableau récapitulatif des restes à réaliser Suivi du chantier et des entreprises	816 mails traités depuis le début, 90 réunions sur site dont 80 réunions de chantier, 200 mails envoyés pour 2020	Suivi de chantier
14	Ecole Delteil	Panneaux photovoltaïques	Réunions en salle et sur site	Suivi
15	Ecole Delteil	Rénovation de l'école	Réunions concernant le programme	Suivi
16	Notations des agents	Agents ST		Entretiens
17	Rendez-vous Administrés	Toute la commune	Suite à des demandes	Suivi
18	Courriers/ mails des administrés	Toute la commune		Rédaction
19	Prédicit	Toute la commune	Contact et information	Suivi
20	Travaux ST	Suivre & participer aux travaux de fonctionnement ou régie	Tuilerie de Massane Passerelle impasse Picadou Parcelles agricoles Ecole P Soulages	Suivi & participation

b- Travaux régie en chiffres

Travaux	Montant Locations	Montant Fournitures	Montant M O	Total
P. SOULAGES	2 712.88 €	29 154.01 €	10 594 €	42 460.89 €
PASSERELLE ST CHARLES	1 873.15 €	13 882.57 €	8 867 €	24 622.72 €
TUILERIE DE MASSANE	55,81 €	9 807.85 €	7 083 €	16 946.66 €
TOTAL	4 641.84 €	52 844.43 €	26 544 €	84 030.27 €

c- Heures supplémentaires & astreintes

Pour cette année 2020 il y a eu 70.50 heures supplémentaires normales, 11.50 h de nuit et 56.25h dimanches et jours fériés. Le montant de ces 138.25 heures supplémentaires est de 2 552 .22 €.

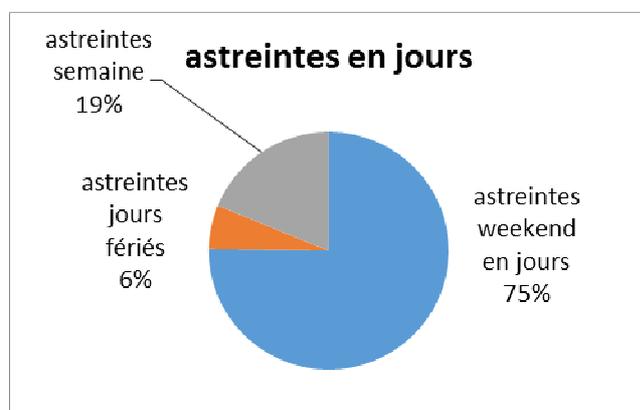


Cette année il y a eu 44 weekends d'astreinte (88 jours), 7 jours d'astreintes pendant les jours fériés et 22 jours d'astreintes semaine en l'absence d'Albert Rodrigues.

Pendant la première période de confinement, les astreintes ont été organisées du lundi au lundi.

Aucune rémunération n'a été demandée.

Le montant des astreintes est de 5 675.16 €.

**d- Bons de commande**

388 bons de commande ont été édités en 2020 (montant total 222 791,87 € TTC) pour **346** en 2019 (montant total 185 455,58 € TTC), soit une augmentation de **20.13 % d'achat par rapport à 2019**. En 2020 le montant des bons lié au fonctionnement est de 122 524,92 € TTC. En 2019 le montant des bons qui était lié au fonctionnement était de 87 285,68 € TTC, ce qui représente une augmentation de 40 %. Cette augmentation correspond d'une part à diverses pannes sur les chaudières ainsi que sur les véhicules.

e- Carburant

6 613 litres de carburant ont été nécessaires en 2020. Le montant de cette consommation est de 9 000 € TTC. La somme de 12 000 € était inscrite au BP 2020.

f- Manifestations

Le nombre de manifestations pour l'année 2020 a drastiquement diminué à cause de la crise sanitaire. Néanmoins, le service a été monopolisé pour la gestion des salles de visio-conférences et la modification de mise en place des locaux pour suivre les nouvelles mesures sanitaires. De plus, les élections de cette année ont représenté une charge importante de travail supplémentaire (Création d'hygiaphone, installation des bureaux de vote, traçage au sol etc...)

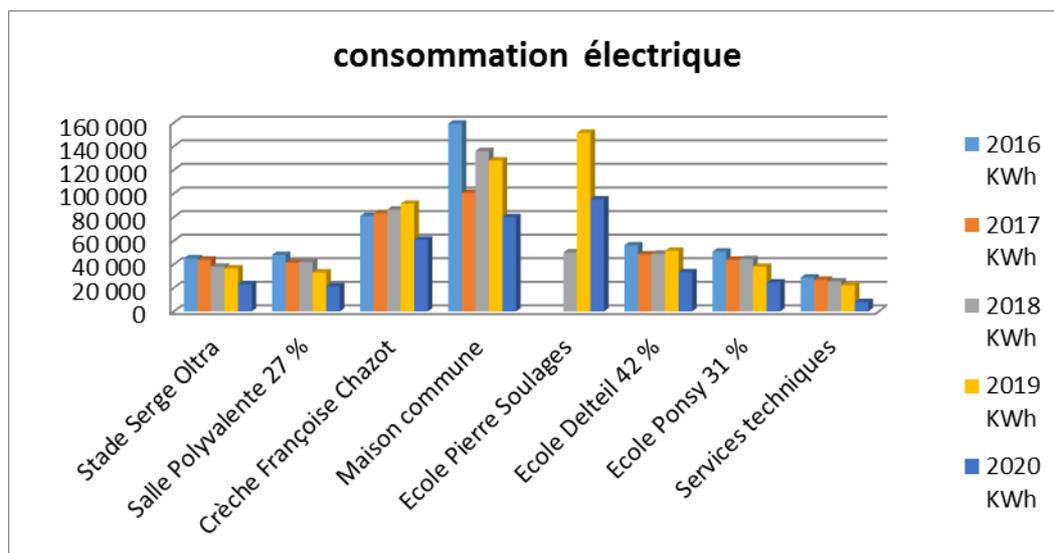
g- Interventions bâtiments

Un tableau récapitulatif des interventions dans les bâtiments a été mis en place l'an dernier. Il permet de rendre compte et de faire apparaître la charge de travail qui repose par service.

Il y a eu 253 demandes d'interventions qui ont été traitées dont 233 qui concernent les écoles.

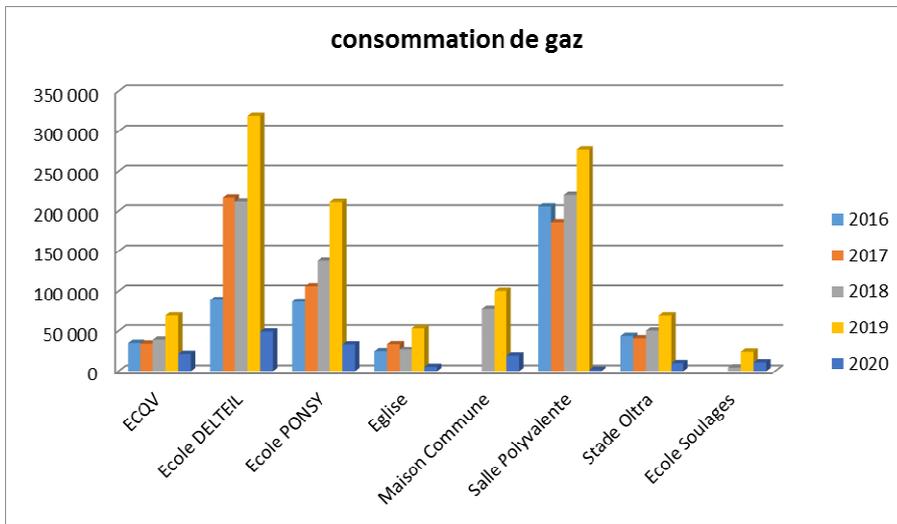
h- Consommation électrique

Ce graphique vous indique la consommation électrique de 2016 à 2020 des quelques bâtiments communaux. La dernière facture de 2020 n'a pas été reçue au moment du rapport.



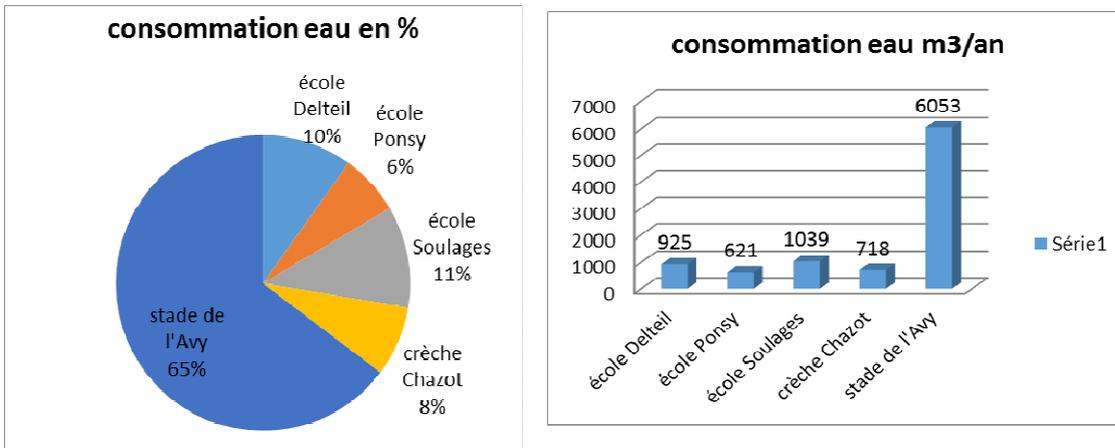
i- Consommation de gaz

Ce graphique vous indique la consommation de gaz de 2016 à 2020 de quelques bâtiments communaux. La dernière facture de 2020 n'a pas été reçue au moment du rapport.



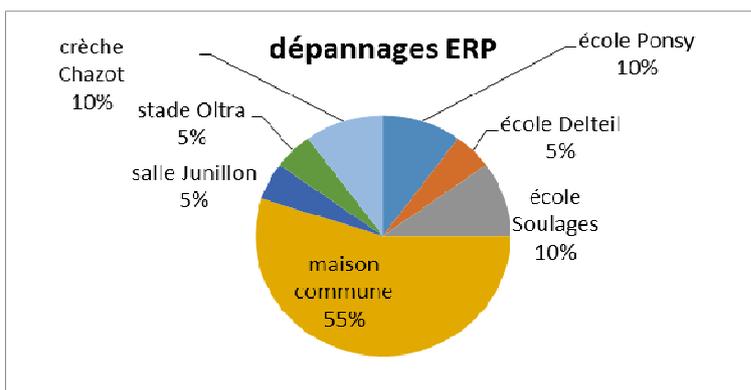
j- Consommation en eau

Ce camembert et ce graphique indiquent les sites qui sont les plus consommateurs d'eau.



k- Maintenance des bâtiments

Un suivi des divers dépannages dans les chaufferies a été réalisé. L'entreprise ENGIE est intervenue 20 fois dans les ERP.



Une analyse de légionellose dans les divers ERP a été réalisée courant décembre.

Les diverses vérifications périodiques ont été réalisées courant novembre. Elles concernent l'électricité, les alarmes incendie, les fluides, les aires de jeux ainsi que les engins de levage.

I- Maintenance des véhicules

PARTNER - 6805 XW 34	Remplacement de la batterie Remplacement mécanisme lève vitres	126 € 80 162 €
PARTNER - 1642 YJ 34	Remplacement biellette barre stabilisatrice 2 pneus avant Remplacement mécanisme lève vitres Remplacement de la batterie Remplacement serrure porte gauche	448 € 80 162 € 162 € 106 € 80 208 € 84
FORD TOURNEO - 633AZN34	Remplacement capteur ABS Remplacement lève vitres AVD Remplacement plaquettes AV AR	166 € 61 218 € 40 219 € 60
FORD CON - AG 051 RZ	Remplacement de la batterie Remplacement des deux pneus AR	71 € 88 140 € 40
FORD TRANSIT - AH 270 AC	Remplacement alternateur et courroie accessoire	556 € 80
PEUGEOT 207 - AG 828 NW	Remplacement biellette stabilisatrice Remplacement deux pneus AV révision	82 € 90 169 € 20 189 €
BOXER - 523 AGL 34	Réparation boîte de vitesse, embrayage Remplacement de deux pneus AV	2 460 € 43 267 € 60
4x4 - 609 AKL 34	Remplacement boîte de vitesse et embrayage	2 146 € 80
TRACTOPELLE	Remplacement des quatre pneus	2 307 € 34
bus centre aéré - DB 247 RK	Remplacement des freins AV AR	231 € 60
DUSTER PM	Remplacement de la batterie Kit distribution pompe eau & courroie, disques de freins et plaquettes AV	126 € 80 1 397 €
JUMPY - 482 ATM 34	Remplacement de la batterie Remplacement kit distribution pompe eau & courroie accessoire	138 € 552 €

Le montant total concernant l'entretien des véhicules pour l'année 2020 a été de 12 819 € 60 TTC.

13- Archives

La mission de traitement est dans sa dernière ligne droite, la partie la plus sensible. Un inventaire provisoire est à la disposition des agents, mais très succinct. On peut toutefois apercevoir dans ce récapitulatif que les archives de la commune représentent environ 304 mètres linéaires d'après le diagnostic de 2017, et, que, parmi ces archives se trouvent :

- Délibérations communales : 1789-2013 (40 registres)
- Arrêtés : 1830-2013 (32 registres)
- Etat civil : 1793-2012 (27 registres)
- Cadastre : 1823-1980 (23 matrices)
- Atlas cadastral napoléonien de 1823
- Archives anciennes :
 - o 2 registres de délibérations consulaires (1751-1789)
 - o Archives comptables dont 1 compoix de 1659 et 1 brevette de 1761
 - o 6 registres paroissiaux (1656-1792)

Par ailleurs, certaines archives du CCAS ont été traitées par la Mission à la demande de la Collectivité.

Depuis le début de la mission (janvier 2019), près de 70 jours d'intervention ont été réalisés.

Conclusion

A la lecture des développements ci-avant, il est loisible de constater que la réorganisation des services municipaux, la professionnalisation et la normalisation des modes de fonctionnement se poursuivent. Ce mouvement engagé en 2015 va se poursuivre encore sur l'année 2021.

Par ailleurs, la Commune dispose au 31 décembre 2020 d'un effectif de 117 agents en ETP (contrats temporaires compris, contrats de moins de deux mois non compris) pour une population INSEE 2020 de 8 525 habitants soit 1 agent pour 72.86 habitants (67.53 en 2019, 61.76 en 2016)

La modification des modes de fonctionnement est globalement bien acceptée dans les services, même si la conduite du changement doit se faire en concertation et avec précaution.

Un travail profond de création d'outils de suivi, de bilans, d'indicateurs a été mis en place et a donné lieu à de nombreux échanges en 2018. L'année 2019 a permis de faire vivre ces outils avec, en filigrane, un objectif d'efficience des services. Le contexte financier tendu ne permet plus le luxe d'avoir une mauvaise répartition des ressources qu'elles soient humaines ou financières.

Un travail conséquent est aussi réalisé afin de mieux informer les élus sur l'ensemble des dossiers / sujets de la Collectivité (hausse permanente des commissions du personnel, mails informatifs, actualité juridique, réunions d'information etc...) Ce travail permet notamment de rendre compte de façon régulière et circonstanciée aux élus, particulièrement aux adjoints et de réinterroger en permanence les pratiques et usages des services municipaux.

Ces éléments conclusifs sont sensiblement les mêmes que ceux du rapport de l'année précédente. Le processus de modernisation de l'action publique est un travail pluriannuel qui doit s'articuler avec la gestion du quotidien et l'inertie des habitudes.

Cependant ce serait être incomplet de pas mentionner que l'année 2020 a été totalement atypique.

La gestion des élections municipales ne peut se résumer à l'organisation matérielle et la gestion des bureaux. Cela implique également une perte de repères pour les agents municipaux, des liens à recréer avec la nouvelle équipe municipale. Il est incontestable que l'installation de la nouvelle équipe n'a pas été réalisée dans un contexte normal. Il a été nécessaire d'accélérer la machine administrative pour remettre la commune en situation de fonctionnement normal. Les mois de juin et juillet ont été particulièrement denses pour des équipes déjà essouffées par la gestion COVID.

Enfin la gestion COVID a totalement déstabilisé l'action municipale. En effet de nouvelles formes de travail ont dû être mises en œuvre du jour au lendemain, de nouveaux modes de management, de nouveaux modes de communication internes et externes dans un climat de peur et d'angoisse résultant du climat national.

Il n'est pas question aujourd'hui de tomber dans un satisfecit global et béat. Cependant les services municipaux ont su être résilients, terme aujourd'hui dont tout le monde sait apprécier le sens. Dès l'annonce du confinement total nous avons pu et su fonctionner et maintenir le lien. Nous avons été capables de répondre aux questions administratives des Grabellois mais surtout à leurs

craintes et angoisses lors d'une période où encore une fois le seul interlocuteur accessible a été, et reste encore aujourd'hui, l'échelon communal.

Rappelons également que les services municipaux ont été capables de livrer près de 4 400 boîtes à lettres avec 2 masques mis sous pli en interne. Egalement 2360 masques ont été remis soit en rendez-vous spécifiques soit après passage en mairie.

Certes le fonctionnement des services est perfectible, notamment en termes de réactivité et de gestion des priorités. Cependant le poids des procédures et de la gestion administrative ne permet pas dans plusieurs domaines d'accélérer les processus. **Malgré ce, il est possible de se féliciter, aujourd'hui, du fonctionnement et des résultats des services municipaux et notamment en termes de qualité du service rendu aux usagers et de réponse à une crise sanitaire majeure.**

A l'heure où il est devenu normal de décider de ce qui est essentiel, de ce qui ne l'est pas, force est de constater que le service public et les agents qui le font vivre, exister et briller sont essentiels.

Il est précisé que le présent compte rendu est destiné à votre usage personnel et sera distribué aux chefs de service lors de la prochaine réunion d'encadrement.

En espérant avoir répondu à l'ensemble de vos questionnements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjoints, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, l'expression de mes respectueuses salutations.

Laure CAUSSE
Directrice Générale des Services